

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2148 - 2 octobre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Projet de budget 2010

**Un budget
de guerre
contre les
travailleurs**

Après le G20 de Pittsburgh
**Les financiers feront
encore la loi**



p 9

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Budget 2010 : l'argent de la population détourné au profit des plus riches
- Gel des allocations familiales ?
- Déficit de la Sécurité sociale
- Imposition des indemnités accidents du travail
- p. 5 ■ Affaire Clearstream
- Le patron de Veolia est devenu celui d'EDF
- Emploi : le chômage continue sa progression
- p. 6 ■ Après la destruction de la « jungle » de Calais
- Au tribunal de Cholet
- Les travailleurs sans papiers de Griallet enfin régularisés
- p. 7 ■ Financement des écoles primaires privées
- Manifestons pour le droit des femmes le samedi 17 octobre
- p. 16 ■ 7 octobre : les manœuvres des dirigeants syndicaux
- Antilles : après la hausse des prix des carburants

Dans le monde

- p. 7 ■ Guinée-Conakry : la junte militaire massacre
- p. 8 ■ Allemagne : une nouvelle claqué pour le SPD
- Les élections législatives au Portugal
- G20 de Pittsburgh : derrière l'écran de fumée, rien ne change
- Paradis fiscaux : Sarkozy et son cinéma
- Il y a 60 ans
- p. 10 ■ Chine : le 1^{er} octobre 1949

Dans les entreprises

- p. 11 ■ France Télécom : après un 24^e suicide en 18 mois
- Région de Lyon
- La face de France Télécom qui reste cachée
- p. 12 ■ Transports en commun lyonnais ; Hôtel-Dieu (hospices civils de Lyon), hôpital Edouard-Herriot (HCL)
- p. 13 ■ Continental Clairoux, mobilisation réussie
- Barre-Thomas - Rennes
- p. 14 ■ La Poste : contre la privatisation, contre la course à la rentabilité
- La Poste - Paris XX
- p. 15 ■ La Poste Colbert (Marseille)
- Chaffoteaux - Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Lille

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
Villeneuve-d'Ascq
Espace Concorde
Quartier Cousinerie

• Rennes

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
Centre social
Carrefour 18
7, rue d'Espagne
(métro Henri-Fréville)

• Bordeaux

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30
Salle Louise-Michel
Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

• Metz

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30
Centre social du
Petit-Bois
5, rue du Dauphiné
Metz-Borny



• Orléans

Samedi 10 octobre à partir de 15 h
Salle Eiffel
15, rue de la Tour-Neuve

• Toulouse

Samedi 10 octobre de 18 h à minuit
Dimanche 11 octobre de 11 h à 19 h
Hall 8 du Parc des Expositions

• Reims

Samedi 17 octobre à partir de 15 h
Salle Rossini
Quartier Wilson
(face au centre commercial)

• Le Mans

Samedi 17 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

• **Fourmies**
Samedi 24 octobre

à partir de 17 h
Salle de bal du Théâtre

• Saint-Denis

Samedi 24 octobre à partir de 16 heures
Salle de la Légion d'honneur

Métro Saint-Denis Basilique

• Limoges

Samedi 14 novembre à partir de 15 h 30
Salle Pierre-Louis
(à côté de la mairie de Feytiat)

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIERE

BP 233

75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Un budget de guerre contre les salariés et les classes populaires



« Le budget 2010 sera volontariste et vert », affirme le Premier ministre Fillon dans une interview qu'il a accordée au *Journal du Dimanche*. Passons sur le « vert », qui n'est là que parce qu'il est à la mode de flatter l'électorat écologiste. Cela procède du même esprit, de la part du gouvernement, que de reprendre à son compte la proposition des Verts d'une taxe carbone, dont l'efficacité écologique est

nulle mais qui constitue un impôt de plus. Quant à la qualification « volontariste », dans quel sens l'est-elle ? Au profit de qui et aux dépens de qui ?

Pour les classes populaires, il y a la poursuite de la réduction des emplois publics. 33 000 en moins rien qu'en 2010. Cela signifie qu'aux côtés du grand patronat, qui licencie et supprime des emplois, l'État apporte sa propre contribution à l'accroissement du chômage. Moins de postes d'enseignants, moins de personnel dans les hôpitaux publics, moins de postiers, moins d'emplois dans les transports publics, cela signifie moins de jeunes qui trouvent un emploi dans les services publics. C'est aussi un service public de plus mauvaise qualité.

Le budget 2010 officialise aussi une nouvelle hausse du forfait hospitalier. Et Fillon a justifié la mesure cynique qui signe toutes les autres, celle de frapper d'impôt les indemnités journalières en cas d'accident du travail.

Mesures d'austérité donc pour la majorité de la population, mais cadeaux pour le patronat ! Fillon n'a pas peur de mettre les points sur les "i" à propos de la suppression de la taxe professionnelle, en affirmant que « cela fera bénéficier les entreprises de six milliards d'exonérations d'un seul coup », « et même de 12 milliards », ajoute-t-il.

Et puis, au-delà de ces cadeaux à la bourgeoisie présentés comme tels, il y en a d'autres qui, pour être seulement implicites, n'en représentent pas moins des sommes substantielles. En effet le prochain budget serait en déficit d'un montant de 140 milliards d'euros, un chiffre sans précédent. « Autant de milliards qui vont grossir la dette française », soulignent les commentateurs. Mais c'est aussi beaucoup de milliards qui vont grossir les profits des banquiers et, bien

au-delà, de la bourgeoisie. Car, pour compenser son déficit, l'État va emprunter.

Mais emprunter à qui ? Sûrement pas aux chômeurs, ni aux ouvriers sur chaîne ou aux caissières de supermarché, ni aux producteurs de lait étranglés par les trusts de l'agroalimentaire et les mastodontes de la distribution ! Il va emprunter à ceux qui ont de l'argent, à la bourgeoisie. Ceux qui prêtent prélèveront une part croissante du budget de l'État en guise de service de la dette, qui représente déjà un des principaux postes budgétaires. Et, pour pouvoir payer de plus en plus d'intérêts à la bourgeoisie, l'État rognera sur les autres postes du budget, c'est-à-dire sur les services publics.

Le budget de Fillon est un budget de guerre. De cette guerre que mène la classe capitaliste, avec ses représentants politiques, contre les travailleurs salariés et, plus généralement, contre toutes les classes populaires. Les conséquences de ce budget s'ajouteront aux licenciements, à la généralisation de la précarité et à la réduction du pouvoir d'achat, pour aggraver les conditions d'existence des travailleurs et des classes populaires.

Malgré toutes les limites des services publics dans cette économie dominée par l'argent, malgré leur dégradation depuis des années, une grande partie des classes populaires ne pourraient pas se soigner sans la santé publique. Elles ne pourraient donner à leurs enfants un minimum d'éducation sans l'enseignement public, ni même, comme le rappellent l'actualité et les projets de privatisation de La Poste, faire acheminer le courrier de façon équitable et correcte quels que soient le lieu où on vit ou sa condition sociale.

Seul un changement des rapports de force entre les exploités et la bourgeoisie peut stopper l'offensive menée par la classe capitaliste sur une multitude de fronts, pour faire payer aux classes populaires la crise de son économie. Arrêter l'accroissement du chômage par l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, défendre le pouvoir d'achat et les services publics indispensables aux classes populaires, font partie d'un seul et même combat. Le monde du travail sera amené à l'engager, s'il ne veut pas être poussé vers la misère.

Arlette LAGUILLER

• La tournée du président

Un prétendu « plan » pour les jeunes

Sarkozy est une nouvelle fois monté sur scène, sur le pont cette fois, puisque c'était en Avignon, avec un nouveau plan, pour une nouvelle cause : la jeunesse. Mais ce ne fut qu'un discours de plus, et rien qui puisse créer des emplois.

La mesure présidentielle qui a fait couler le plus d'encre, annoncée mardi 29 septembre, est l'extension du revenu de solidarité active, le RSA, aux jeunes de moins de 25 ans. Attention, ce ne sera pas à tous les jeunes chômeurs... Unique-

ment à ceux qui se retrouvent au chômage après avoir travaillé 3 600 heures sur trois ans, soit un peu plus de deux ans de travail à temps plein sur ces trois années.

C'est véritablement se moquer du monde, et tout particulièrement des jeunes qui cherchent du boulot. Car quand ils en trouvent, c'est – au mieux – pour trois mois par-ci, deux mois par-là, espacés par de longues périodes de chômage ; parfois, ce n'est que pour quelques semaines et, le plus sou-

vent, ils ne trouvent rien du tout. Ce sont ceux-là qui plongent dès le début de la vie que l'on dit « active » dans la précarité.

Officiellement, ils sont près de 650 000 jeunes de moins de 25 ans à ne pas avoir de travail, soit un taux de chômage de... 23 % ! Et c'est sans compter tous les jeunes qui sont miraculeusement sortis des statistiques du chômage pour avoir trouvé un petit boulot ou un stage bidon, ou ont repris de guerre lasse une formation. Selon les

estimations relevées dans la presse, le RSA version jeunesse sauce Sarkozy concernerait 160 000 jeunes. Et pour les 500 000 autres ? Rien !

Mais cela n'empêche pas des ministres et autres députés ou supporters UMP de crier au loup et de s'insurger contre cette mesure qui installerait les jeunes « dans l'assistanat pour la vie entière. » Sans doute pensent-ils à leurs amis industriels et banquiers, que l'État assiste sans vergogne avec ses deniers, mais à coups de milliards ceux-

là, pas pour les quelques centaines d'euros d'un RSA.

En leur temps respectif, Balladur avait promu son CIP, le contrat d'insertion professionnelle, et Villepin son CPE, le contrat de première embauche, avec l'accueil que l'on sait de la part de la jeunesse. Reste à souhaiter que celle-ci dise de la même façon ce qu'elle pense du RSA de Sarkozy.

Sophie GARGAN

• Budget 2010

L'argent de la population détourné au profit des plus riches

Dans une interview au *Journal du Dimanche* du 24 septembre, Fillon a donné l'orientation du budget et de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010, qui devait être présentée quelques jours plus tard à l'Assemblée nationale.

Aucune surprise dans ces annonces. Elles font sans sourciller le constat d'un déficit colossal. Celui-ci atteindrait près de 140 milliards pour 2009 (116 milliards selon certaines sources), qui s'ajouteront à la dette de l'État, la portant à 1 400 milliards d'euros ! Cette dette est une source d'enrichissement permanent des banquiers, une rente garantie par l'État et une des premières sources des dépenses publiques. Le service de la dette coûte en effet à l'État plus que ne lui rapporte l'impôt sur le revenu : 50 mil-

liards, qui reviennent aux banques avant même que l'État ait dépensé le premier sou.

La cause de l'aggravation du déficit du budget réside bien sûr dans la crise économique, qui a provoqué un recul des recettes budgétaires. Les impôts sur les bénéfices des sociétés se sont réduits. Mais, comme le reconnaissait cet été le ministre du Budget Woerth, ce n'est pas tant dû à la baisse des profits, qui restent plantureux, qu'à des « provisions comptables » faites par les entreprises, autrement dit aux opérations de leurs ser-

vices de comptabilité afin qu'elles puissent continuer à distribuer des dividendes aux actionnaires sans avoir à payer d'impôts. D'un autre côté, la politique de l'État, qui consiste à tout faire pour garantir les revenus de la bourgeoisie, est responsable de ce déficit. Cette année, ce que Fillon appelle pudiquement « le soutien à la trésorerie des entreprises » a coûté 11 milliards d'euros et le « plan de relance » près de 8,5 milliards d'euros. Ces cadeaux plus ou moins directs au patronat creusent le déficit et annoncent de nouvelles attaques contre les travailleurs.

Les mesures annoncées vont d'ailleurs directement dans ce sens-là. D'un côté, de nouveaux

cadeaux sont faits au patronat avec la suppression partielle de la taxe professionnelle. « Six milliards d'exonérations d'un seul coup », se vante ainsi Fillon. « Et 12 milliards en 2010 grâce à l'effet de trésorerie ». Et ce n'est qu'un aspect des multiples aides et déductions d'impôts – comme le remboursement du crédit d'impôt-recherche – qui atterrissent en fin de compte dans les poches des actionnaires. Sans oublier les réductions de dépenses publiques qui s'attaquent directement à la population.

L'État organise un véritable détournement de l'argent public au profit des plus riches.

Giles BOTI

• Déficit de la Sécurité sociale

Non aux déremboursements !

Dans le cadre des économies sur les dépenses de santé, le gouvernement annonce de nouveaux « déremboursements » à partir de janvier 2010, en dépit de ce que disait la ministre de la Santé qui affirmait qu'il n'y en aurait pas. Il s'agit de faire passer de 35 % à 15 % le taux de remboursement de dix-sept médicaments. Figureraient dans la liste certains vasodilatateurs destinés à lutter contre les déficits intellectuels liés à l'âge, des médicaments contre les hémorroïdes et un produit très utilisé dans le traitement des brûlures, la Biafine.

À cela s'ajoute la hausse du forfait hospitalier, qui passe de

16 à 18 euros par jour. Et, qu'il s'agisse de celui-ci ou des déremboursements, dans les deux cas les plus touchés seront les classes populaires.

Les gouvernements successifs ont commencé par mettre en cause l'efficacité de certains médicaments, parlant de « service médical rendu insuffisant ». Mais si certains sont effectivement d'une efficacité réduite, il n'y a pas toujours de meilleure solution à proposer aux malades. Et puis, si ces produits ne rendaient vraiment aucun service, pourquoi continuer à les rembourser, fût-ce à 15 % ?

Cette absurdité montre que la seule préoccupation du gou-

vernement est une fois de plus de faire des économies sur la santé, au détriment des malades.

Alors, on constate que 14 % de la population ne se soignent plus faute d'argent, c'est-à-dire une personne sur sept. On peut mieux soigner certaines maladies, mais tout le monde ne peut pas en bénéficier. C'est foncièrement indigne, dans un pays considéré comme l'un des plus riches de la planète.

Claire DESPLANTES



• Imposition des indemnités accident du travail

Le dernier forfait que prépare le gouvernement

Lors de son entretien télévisé du 23 septembre, Sarkozy a donné son feu vert à un nouveau coup préparé par ses compères de l'UMP : soumettre à l'impôt les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale aux salariés suite à un accident du travail.

Pour Eric Woerth, le ministre du Budget, les indemnités journalières étant « un revenu de remplacement », il doit « être traité de la même façon qu'un revenu du travail, c'est une mesure de justice ». Et il explique que, les indemnités

maladie ou les congés maternité étant impossibles, il ne s'agit que de corriger une inégalité. Ben voyons ! Ce qu'il oublie de préciser, c'est que le revenu de remplacement en question, selon les entreprises, est souvent loin de correspondre à l'intégralité du salaire. Et ceux qui sont le plus fréquemment victimes d'accidents du travail n'ont pas des salaires mirobolants. Le déremboursement des médicaments et le forfait hospitalier pèsent déjà et viennent diminuer d'autant les « revenus » des accidentés. Ce n'est donc pas une injustice flagrante que ceux-ci ne paient pas d'impôt

sur les indemnités.

Des tentatives précédentes pour faire passer ce mauvais coup avaient d'ailleurs tourné court. Et Gérard Longuet, président du groupe UMP au Sénat, craint un « risque d'évidente incompréhension » de la part des électeurs, à quelques mois des élections régionales. Mais cela suffira-t-il à dissuader le Parlement de voter une telle mesure dans le budget 2010 ?

Le gouvernement récupérerait ainsi environ 150 millions d'euros sur le dos des travailleurs accidentés : une misère par rapport aux cadeaux fiscaux faits aux riches. Une poignée

d'entre eux se font rembourser bien plus au titre du bouclier fiscal, sans parler des avantages fiscaux pour ceux qui achètent des appartements ou ceux qui choisissent de placer leur argent outre-mer.

L'idée de faire payer des impôts sur les indemnités perçues par les travailleurs qui font face à des blessures, à une maladie ou à un handicap contractés en travaillant est indécente, surtout quant on voit combien le gouvernement est aux petits soins pour permettre aux très riches d'alléger leur facture fiscale.

Annie ROLIN

• Gel des allocations familiales ?

Le gouvernement prépare encore un sale coup

L'annonce par l'Insee d'un taux d'inflation qui en moyenne annuelle serait nul pour 2009, et d'une prévision de 1,2 % pour 2010, constitue une aubaine pour le gouvernement qui s'appête à boucler le budget de la Sécurité sociale pour 2010. S'appuyant sur ces statistiques, très contestables au regard des dépenses réelles des familles populaires, le gouvernement prévoirait une révision à la baisse de l'évolution des prestations sociales.

Seraient en particulier concernées les allocations familiales (allocations, allocation de rentrée scolaire, prestation jeune enfant...). Arguant du fait qu'il avait tablé sur une hausse des prix de 1,5 % lorsqu'il avait calculé la revalorisation de 3 % des prestations sociales en début d'année, le gouvernement laisse entendre aujourd'hui qu'il pourrait geler les augmentations à venir le 1^{er} janvier prochain, voire qu'il pourrait réduire le montant de ces prestations en 2010 !

Les retraites, qui régulièrement voient leur pouvoir d'achat diminuer et qui n'ont été revalorisées que de 1,3 % au 1^{er} avril, pourraient subir le même sort.

Pour justifier cette nouvelle attaque contre les couches populaires, le gouvernement et ses alliés mettent en avant le fait qu'une hausse de 1 % des prestations familiales représente 300 millions d'euros, et 800 millions pour une augmentation équivalente des retraites, et que bien sûr cela serait insupportable pour le budget de la Sécurité sociale, déjà en grand déficit paraît-il.

Les caisses de l'État sont vides, soit. Mais qu'attend Sarkozy pour remettre en cause le bouclier fiscal, qui coûte non pas des centaines de millions, mais des milliards au budget de l'État, ou pour supprimer les multiples exonérations de cotisations dont bénéficie le patronat ?

En tout cas, ni les familles populaires, ni les retraités ne doivent faire les frais de cette politique.

Roger MEYNIER

• Affaire Clearstream

Des dessous pas très transparents

« *Le secret bancaire est révolu* », clamait déjà Sarkozy lors du précédent G20, en avril dernier. Or certains épisodes de l'affaire Clearstream fournissent un édifiant contrepoint aux vertueuses déclarations faites lors du récent « sommet » de Pittsburgh sur la fin des paradis fiscaux et la transparence désormais de mise.

Les deux premières personnes entendues dans le cadre du procès, Florian Bourges, l'ancien stagiaire du cabinet Andersen envoyé pour un audit auprès de la superbanque luxembourgeoise Clearstream, et le journaliste Denis Robert, qui enquêtait sur les activités occultes de cette dernière, sont inculpés – ni plus ni moins – de vol et/ou recel de fichiers informatiques. En l'occurrence, la justice est saisie parce que des listings de comptes ouverts chez Clearstream par des banques, des sociétés financières et des particuliers, ont été en leur possession, quel que soit l'usage qu'ils en aient fait.

Ce que l'on reproche à Denis Robert et Florian Bourges, c'est donc d'avoir porté à la connaissance du public des données couvertes par ce « secret bancaire »... dont on

nous assure par ailleurs qu'il n'existe plus !

L'ex-stagiaire d'Andersen semble avoir dans un premier temps, au cours de son audit, mis en lumière des anomalies dans les listings de clients Clearstream, comme l'existence de comptes de particuliers là où logiquement n'étaient censés figurer que des établissements bancaires.

Clearstream est en effet en principe une chambre internationale de compensation, une de ces « autoroutes de la finance » qui relient les grandes banques de la planète et les multinationales.

Le journaliste Denis Robert, quant à lui, enquête depuis des années sur les activités de la banque. Clearstream est la filiale luxembourgeoise du puissant Deutsche Börse Group, l'un des principaux organisateurs des flux finan-

ciers mondiaux. Denis Robert a depuis longtemps mis en lumière les transactions officielles de Clearstream... et les autres, souvent difficiles à démêler, faisant généreusement appel aux paradis fiscaux et au secret bancaire.

Ces listings de comptes, fournis par le stagiaire et récupérés par le journaliste, ont apparemment servi de base au montage rocambolesque qui met aux prises Sarkozy et Villepin. Mais surtout leur authenticité n'a jamais été contestée par Clearstream. La banque s'est hâtée, il y a quelques années, de licencier son ancien patron, le Suisse André Lussi, inculpé depuis pour blanchiment, faux et usage de faux, faux bilans, infraction à la loi sur le secteur financier et escroquerie en matière d'impôt. Elle ne saurait nier le volume des flux financiers, licites ou non, qu'elle gère et dont elle vit. Alors elle tente au moins de maintenir l'opacité sur ses opérations, en intentant procès sur procès à tous ceux qui ont essayé d'y voir clair...

Viviane LAFONT

• Le patron de Veolia est devenu celui d'EDF

Un pas de plus vers l'affairisme et la privatisation

Henri Proglio, PDG de Veolia, vient d'être désigné comme président d'EDF. Mais, simultanément, il devrait demeurer à la tête de Veolia, car cette entreprise est en train de réorganiser sa direction afin de lui aménager un poste de « président non exécutif ». Ce qui lui permettra, entre autres, de cumuler les salaires des deux fonctions.

Il est habituel de voir un dirigeant patronal passer dans le secteur public, et inversement. Mais c'est sans doute la première fois qu'un patron se trouve ainsi à la fois dans le public et dans le privé.

Proglio n'est toutefois pas un nouveau venu à la tête d'EDF. Celle-ci est en effet coiffée par un conseil d'administration dans lequel siègent, jusqu'à présent, plusieurs représentants patronaux, dont Proglio, le PDG des ciments Lafarge, un administrateur de la banque Calyon... Le service prétendu « public » d'EDF est depuis fort longtemps solidement encadré par le monde patronal.

Proglio ne faisait paraît-il pas mystère de sa volonté de rester à la tête de Veolia, car il souhaiterait rapprocher les deux entreprises. Elles ont déjà une filiale commune, Dalkia, et il est envisagé qu'EDF augmente sa participation dans le capital de Veolia.

En fait, au-delà de ces hors-d'œuvre, on s'achemine vers l'effacement progressif de la limite entre privé et public et, au terme d'une évolution déjà largement entamée, on pourrait aboutir à la privatisation d'EDF. Après celles de France Télécom puis de GDF, dont les dirigeants politiques avaient juré, la main sur le cœur, qu'elles ne devraient jamais se réaliser.

On comprend donc que le personnel d'EDF partage souvent le point de vue selon lequel

« ils ont vendu GDF à la Lyonnaise des Eaux (Suez), voilà maintenant qu'ils cèdent EDF à la Générale des Eaux (Veolia) ».

Pour le moment, le nouveau président d'EDF aurait comme mission, fixée par le gouvernement, de poursuivre le développement du nucléaire à l'international en mettant en ordre de bataille EDF, Areva, et en bénéficiant de l'expérience internationale de Veolia. Bref, il s'agit de poursuivre l'immense jeu de Monopoly spéculatif qui n'a strictement rien à voir avec le service public, ni en France, ni ailleurs.

Proglio a la réputation d'être un « industriel » et en même temps d'être capable de négocier de temps à autre avec les syndicats. Il n'en fallait apparemment pas davantage pour qu'il soit plutôt bien accueilli par les dirigeants des confédérations syndicales, qui espèrent que le nouveau président d'EDF va modérer les demandes de sanctions (240 procédures disciplinaires sont en cours à la suite des grèves et manifestations du printemps) et qu'il aura des « ambitions industrielles » auxquelles les salariés pourraient être « le plus possible associés » (selon un dirigeant CFDT). Reste cependant à savoir comment et à quelle sauce !

André VICTOR

• Emploi

Le chômage continue sa progression

Selon les chiffres publiés par Pôle Emploi le 24 septembre, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 32 200 au cours du mois d'août. Cela porte le total des chômeurs recensés à 3,7 millions et même 3,9 millions si l'on compte les territoires et départements d'outre-mer.

Le chômage continue donc sa progression, avec près de 1 % de plus sur un mois, dont 24 200 dus aux licenciements économiques, soit 10 000 de plus que l'an dernier, et une progression de plus de 20 % sur un an. Cela pourrait porter à plus de 640 000 le nombre de chômeurs supplémentaires pour 2009. Sans compter que plusieurs plans sociaux annoncés au cours de ces derniers mois n'ont pas encore été appliqués et ne sont donc pas comptabilisés. Et il ne s'agit là que des chiffres des chômeurs officiels, sans ceux qui, pour diverses raisons, ne sont plus comptabilisés.

Comment pourrait-il en être



autrement, quand patronat et gouvernement considèrent les travailleurs comme une variable d'ajustement de leurs profits ? Cela fait des années que les capitalistes diminuent les investissements productifs, qu'ils annoncent plans sociaux sur plans sociaux, et qu'ils se servent du chômage pour faire pression à la baisse sur les salaires.

Le chômage est une catastrophe sociale, pas seulement pour ceux qui perdent leur emploi mais aussi parce qu'elle laisse en friche des millions de cerveaux, de bras et de compétences. Gouvernement et patronat, trop préoccupés de voir les profits augmenter, ne peuvent en quoi que ce soit y remédier.

David MAHITH

• Corbeil-Essonnes

Élection municipale : Lutte Ouvrière appelle à voter pour la liste de gauche

Après l'invalidation pour fraude électorale du maire UMP de Corbeil-Essonnes, le milliardaire Serge Dassault, une élection municipale partielle a eu lieu dimanche 27 septembre. C'est la liste conduite par le Parti Communiste qui est arrivée en tête des listes de gauche.

Au second tour de l'élection partielle de Corbeil-

Essonnes, qui aura lieu dimanche 5 octobre, Lutte Ouvrière appelle à tourner la page de la gestion Dassault et donc à voter massivement pour la liste des partis de gauche conduite par Michel Nouaille où figure un candidat de Lutte Ouvrière, Jean Camonin, technicien à la Snecma.

• Après la destruction de la « jungle » de Calais

Liberté de circulation pour les réfugiés !

Parmi les 278 migrants interpellés, le 22 septembre, dans la « jungle » de Calais sur ordre d'Éric Besson, 138 adultes ont été aussitôt enfermés dans des centres de rétention administrative (CRA). Comme ce sont essentiellement des réfugiés afghans, le gouvernement a envisagé de les expulser vers leur pays à bord d'un des charters décollant régulièrement de Grande-Bretagne. Les 130 mineurs, eux, ne sont pas légalement expulsables.

Mais en une semaine 95 des menacés d'expulsion ont été remis en liberté par les juges et d'autres libérations devraient suivre. En effet les réfugiés ont

tout de même encore quelques droits en France.

Leur brutale arrestation, les longs transferts pour les disperser dans neuf CRA, le plus loin possible de Calais (Marseille, Toulouse, Nîmes, Rennes, etc.), les ont empêchés d'exercer des recours juridiques dans les délais impartis. La Cimade, qui a encore pu les assister dans tous les CRA, se félicite de ces libérations. Libérations que regrette Éric Besson dans un communiqué sur le site de son ministère de l'Immigration, où il écrit : « *Tout en restant parfaitement respectueux de l'indépendance des juridictions, il n'est pas interdit de constater que certaines d'entre*

elles libèrent quasi systématiquement les étrangers en situation irrégulière qui leur sont présentés. »

Cependant, dans son communiqué, Besson proclame que son opération a été un succès : « *L'objectif, qui était de détruire un campement insalubre et une plaque tournante des filières clandestines à destination de l'Angleterre, est atteint.* » Mais si l'on a détruit un campement insalubre, maintenant les réfugiés sont dispersés dans des dizaines de petits camps dans tout le Calaisis, où ils survivent dans des conditions sanitaires et de misère encore plus déplorables que dans la « jungle », loin des

aides que les associations humanitaires leur apportaient. Mais peut-être l'opération de Besson avait-elle, entre autres, ce but non affiché de briser les liens de solidarité avec ces réfugiés...

Besson prétend protéger ainsi les migrants des filières de passeurs. Mais en fait, en les précarisant davantage, en continuant comme ces jours-ci d'envoyer des CRS détruire leurs cabanes pour les isoler en les coupant des associations et de toutes les aides, le gouvernement les met encore plus à la merci des filières mafieuses.

Les réfugiés fuyant les guerres et les persécutions devraient être accueillis dignement en

France et pouvoir bénéficier du statut de réfugié. 170 réfugiés afghans et irakiens de Calais ont déposé cette demande cette année, mais seulement quelques dizaines ont été acceptées. Et la répression policière qu'ils subissent les dissuade de demander une protection à l'État.

Ces réfugiés, dont les familles vivent souvent en Grande-Bretagne, doivent avoir le droit de les rejoindre librement. Combien faudra-t-il encore de drames et de morts avant d'imposer la liberté de circulation et d'installation pour les réfugiés ?

Louis BASTILLE

• Montreuil

Les travailleurs sans papiers de Griallet enfin régularisés

Après huit mois d'une lutte acharnée (grève, occupation, nombreuses actions et manifestations), les 17 travailleurs sans papiers de l'entreprise de démolition Griallet viennent d'obtenir leur autorisation de séjour pour un an. Leur lutte contre Griallet, leur patron, qui selon ses propres mots avait préféré fermer boutique « *plutôt que de donner un euro à un Noir* », a connu de multiples rebondissements (fermeture de l'entreprise, interdiction de l'occupation par le tribunal, provocations et menaces...) et reçu un assez large soutien non seulement de l'union locale CGT de Montreuil et des partis de gauche, mais

également des habitants du quartier mobilisés à leurs côtés (dont un camp de gitans), lassés des provocations racistes de Griallet.

Comme l'a rappelé l'un des salariés victorieux lors de l'obtention des cerfa (l'étape avant la régularisation) : « *La lutte, ça paye.* » Forts de cette expérience, certains d'entre eux se battent désormais aux côtés de leurs camarades de l'entreprise Plus Net, en lutte depuis près d'un an pour leur régularisation. Car il faut obtenir la régularisation de tous les sans-papiers !

Correspondant LO



• Au tribunal de Cholet

Le procès d'un arrêté liberticide



Vendredi 25 septembre, trois camarades de Lutte Ouvrière comparaissaient devant le tribunal de proximité de Cholet, accusés d'avoir enfreint un arrêté municipal qui interdit « *la distribution de tracts, prospectus et écrits de toute nature* » dans les principales rues du centre-ville « *entre 10 heures et 20 heures, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis* ». Autrement dit, le maire permet la diffusion la nuit, et les jours où les passants se font rares !

Le samedi 18 avril dernier, nous avons été interpellés par la police municipale, lors de notre activité de propagande en centre-ville : nous discutions avec les passants qui s'arrêtaient devant nos panneaux, et propositions notre presse qui dénonçait la violence patronale, le chômage partiel, les licenciements en cascade suite à la crise financière...

Les policiers municipaux nous ont demandé de partir, en s'appuyant sur un arrêté municipal qu'ils avaient en mains, mais que nous n'avions jamais vu publier. Nous avons refusé, au nom de la liberté d'expression, considérant qu'il était abusif de nous considérer en infraction : nous ne gênions pas la cir-

culcation et nous donnions un tract ou vendions un journal seulement aux passants qui le voulaient bien. D'ailleurs, les policiers eux-mêmes n'ont pas constaté de gêne à la circulation, ni de papier traînant dans la rue.

Le jour du procès, à 15 heures, une centaine de personnes (parmi lesquelles des représentants des principaux syndicats et partis de gauche) se sont retrouvées devant la mairie, pour protester contre cette atteinte manifeste à la liberté d'expression et pour déposer une motion réclamant que la mairie retire son arrêté « *pour que la démocratie puisse exister* ». Les présents ont affirmé qu'ils étaient tous concernés, estimant comme la CGT et la FSU que « *la diffusion de tracts est un outil essentiel pour communiquer les informations et les idées* ».

Notre porte-parole à Cholet, Robert Cerisier, a dénoncé cette politique qui vise à réduire la liberté d'expression sur la voie publique : « *Depuis des années, les tracts et les journaux d'opinion sont interdits sur le marché. Cet arrêté est une nouvelle étape : rencontrer des gens, distribuer des tracts, deviennent des infractions. C'est scandaleux !* ».

Accompagnés par une qua-

rantaine de personnes dans la salle d'audience, nous avons demandé la relaxe. L'amende de 15 euros requise par le ministère public a fait fuser des rires dans la salle, à cause de son faible montant. Mais, aussi « *dérisoire* » qu'elle soit, elle signifierait une condamnation de principe, et à l'avenir la liberté d'expression dépendrait du bon vouloir du maire.

La juge a choisi de mettre l'affaire en délibéré jusqu'au 23 octobre, plutôt que de décider « *sous la pression* », a-t-elle dit.

Cette affaire aura des suites : notre avocat a introduit des recours au tribunal administratif de Nantes pour contester la légalité de l'arrêté actuellement en vigueur. Gilles Bourdoux, maire élu « *divers droite* », a donné récemment une interview à *Minute*, périodique connu pour ses opinions d'extrême droite. Il voudrait bâillonner les oppositions qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Mais tous ceux qui ne supportent plus ce régime de pensée unique sont sortis du tribunal renforcés dans leur volonté de s'y opposer, chacun à leur niveau et collectivement.

Correspondant LO

Leur société

• Financement des écoles primaires

Le public n'a pas à payer pour les écoles privées !

L'Assemblée nationale a définitivement adopté lundi 28 septembre un texte de loi obligeant les maires à financer des écoles privées d'autres communes, lorsque des enfants de leur ville y sont inscrits. La somme à verser chaque année peut varier, selon les villes, entre 400 et 1 500 euros par enfant. Voici donc un cadeau fait par le gouvernement à l'enseignement privé, très majoritairement catholique, avec l'argent des communes rurales ou populaires, les plus touchées par cette loi et qui sont aussi celles ayant le moins de ressources. À l'échelle du pays, cela se monterait à plus de 300 millions d'euros.

Le texte reprend une loi votée en août 2004, à laquelle de nombreux maires avaient refusé de se soumettre, quitte à être poursuivis en justice et condamnés à verser de lourdes amendes. Le gouvernement a donc décidé d'en faire une nouvelle mouture, pour tenter de la rendre plus acceptable. Quatre cas ont été retenus pour rendre le paiement obligatoire : Lorsque les parents peuvent prouver que leur commune de résidence a des capacités d'accueil insuffisantes, pour des raisons médicales, en cas « d'obligations professionnelles » des parents, ou encore parce qu'un autre de leurs enfants y est déjà inscrit. Cela ne modifie guère les termes de la loi de 2004, puisque ces obsta-

cles sont aisément contournables.

L'obligation de financer les écoles privées est d'autant plus inacceptable que bien des communes se sont vu refuser par l'Éducation nationale des crédits leur permettant d'ouvrir de nouvelles classes. Ainsi, en 2007, la municipalité de Joinville-le-Pont, dans le Val-de-Marne, devait verser 52 650 euros aux écoles privées de ses riches voisines que sont Saint-Mandé ou Vincennes, pour 88 enfants qui les fréquentaient, alors qu'elle aurait eu les capacités de créer sept classes supplémentaires. En outre, alors que les municipalités ne sont pas toujours contraintes de payer pour les enfants inscrits à l'école publique dans d'autres villes,



elles sont obligées de le faire dès lors qu'ils fréquentent une école privée !

Cette loi est une attaque de plus contre l'Éducation nationale. Le gouvernement fait des économies dans l'enseignement public, il restreint les crédits des établissements, supprime à tout va des postes d'enseignants et de personnel de service, créant lui-même les conditions qui conduisent à une dégradation des conditions d'enseignement, à cause de classes surchargées et d'un encadrement des élèves insuffisant. Mais cela ne

l'empêche pas de participer en première ligne aux campagnes de dénigrement menées contre l'Éducation nationale, pointant du doigt le prétendu « faible » niveau des élèves. Dans ces conditions, il n'est pas rare que des parents se tournent vers les écoles privées, mieux dotées, lorsqu'ils en ont la possibilité. Mais pourquoi les collectivités locales devraient-elles les financer, alors qu'elles n'ont déjà pas les moyens de faire face à leurs obligations de service public ?

L'argent public doit servir à financer l'enseignement public,

• Samedi 17 octobre

Manifestons pour le droit des femmes

Le Collectif national pour le droit des femmes et Femmes solidaires appellent à une manifestation, le 17 octobre à Paris, appel auquel Lutte Ouvrière s'associe.

Un taux de chômage plus élevé que celui des hommes, même dans les statistiques officielles, une proportion bien plus grande de femmes que d'hommes travaillant à temps partiel contre leur volonté, des salaires plus bas, des retraites bien plus basses encore : telle est la situation des femmes dans un pays comme la France, où l'égalité formelle est pourtant reconnue.

Et la crise, cela veut dire, pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, encore plus de chômage, encore plus de bas salaires, et des économies que le gouvernement veut réaliser sur les services et sur tout ce qui concerne les classes populaires, pour que le patronat et les riches puissent recevoir encore davantage de l'État. Tout cela pèse et pèsera toujours plus lourd sur les femmes.

Les organisatrices de la

manifestation ont décidé de souligner ces deux aspects, parmi bien d'autres.

Ainsi le gouvernement, sous prétexte « d'égalité » hommes-femmes, avait décidé de supprimer les bonifications pourtant bien modestes que les femmes ayant des enfants touchent pour compléter leur retraite. Il est revenu sur cette décision, mais est-ce un vrai recul ?

Et, dans un autre domaine, c'est souvent un parcours du combattant que doivent effectuer les femmes désirant interrompre leur grossesse. Alors que c'est en France un droit reconnu par la loi, les centres d'IVG sont trop peu nombreux et certains sont menacés de fermeture.

On pourrait multiplier le nombre d'exemples démontrant que les droits des femmes

font l'objet d'attaques incessantes, insidieuses ou ouvertes.

Sylvie FRIEDMAN

Lutte Ouvrière appelle à la manifestation pour la défense des droits des femmes, le 17 octobre, à Paris, 14 h 30 départ place de la Bastille

« Fils de » au volant, relaxe au tournant

Le 16 mai 2009 le fils du Premier ministre Fillon, conduisant un 4X4, a serré de très près une moto, manquant de l'envoyer dans le décor. La pilote de la moto, qui a eu « la peur de sa vie » et pense que le comportement du chauffard était volontaire, a relevé le numéro du 4X4 et porté plainte. Le fils Fillon a donc été convoqué par un juge le 19 septembre, mais, après un rappel à la loi, l'affaire a été classée.

Cela rappelle l'affaire du fils Sarkozy, accusé par un automobiliste d'avoir percuté son véhicule avec son scooter avant de prendre la fuite, une affaire classée elle aussi. On ne peut tout de même pas traiter différemment un fils de Premier ministre et un fils de président !

En revanche, le pilote de l'avion de tourisme qui en septembre 2008 s'était trouvé par erreur dans le couloir de vol de l'avion de Fillon père avait été gardé à vue pendant 24 heures

puis condamné à 1 000 euros d'amende et 18 mois d'interdiction de piloter.

En comparant ces affaires, on pourrait croire que le métier de juge est facile puisque le glaive de la justice, au contraire de la tartine, ne tombe jamais du côté du beurre. Mais songe-t-on aux affaires d'un magistrat qui aurait à se prononcer sur une rencontre entre le 4X4 du fils Fillon et le scooter du fils Sarkozy ?

Paul GALOIS

• Guinée-Conakry

La junte militaire massacre

Tirs sans sommations, femmes violées puis abattues, opposants tabassés : les témoignages se multiplient concernant le bain de sang organisé par la junte militaire, lundi 28 septembre, lors d'un rassemblement de l'opposition dans un stade de Conakry contre l'éventuelle candidature du chef de la junte à la présidentielle de janvier prochain.

Les exactions de la soldatesque se sont poursuivies toute la journée dans les quartiers populaires et, le lendemain, plusieurs personnes ont encore été abattues en pleine rue. Selon certains témoins, on dénombrerait plus de 150 morts.

Pour tenter de minimiser sa responsabilité dans ces tueries, le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, a affirmé « ne pas contrôler toutes les activités de l'armée ».

Difficile de croire qu'il n'est pas l'initiateur de cette répression sanglante. Camara s'est emparé du pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire en décembre 2008, après le décès de l'ancien président et dictateur Lasana Conté. À l'époque, la junte disait vouloir en finir avec la corruption, les trafics de drogue et prétendait vouloir juger ceux qui s'étaient illégalement enrichis. Elle promettait également d'organiser rapidement des élections pour redonner le pouvoir à des civils.

Dix mois après, on est loin de ces promesses. Depuis le coup d'État, les militaires n'ont cessé de vivre sur le dos de la population, pillant les maisons, rançonnant les commerçants et volant des voitures avec lesquelles ils paradedent dans les rues. L'armée est aussi toujours au centre des trafics de stupéfiants. Camara ne semble donc pas vouloir lâcher le pouvoir.

Par contre, il a tout à craindre de l'exaspération d'une population qui, à plusieurs reprises dans le passé, notamment lors de la vague de grèves de 2007, a montré sa combativité.

En organisant cette répression sanglante, Camara a sans doute voulu prendre les devants. Mais il n'est pas sûr que cela ne provoque pas une plus vive réaction populaire.

Roger MEYNIER

• Allemagne

Une nouvelle claqué pour le SPD La droite seule au pouvoir

Les élections législatives qui ont eu lieu le 27 septembre en Allemagne ont été marquées par un désaveu des partis de la grande coalition (la droite CDU-CSU de la chancelière Angela Merkel et le Parti Social-Démocrate SPD) qui ont gouverné ensemble le pays depuis quatre ans.

Cela s'exprime en particulier par la montée de l'abstention qui passe de 22,4 % à 29,2 %, le plus fort taux depuis la création de la République fédérale en 1949. La CDU-CSU perd 1,4 point et, tout en arrivant largement en tête avec 33,8 % des suffrages, réalise son plus mauvais score depuis 1949.

Le principal bénéficiaire du scrutin est le Parti Libéral, le FDP, qui progresse de 4,8 % à 14,6 %. Il se distingue de la CDU par un programme plus réactionnaire sur le plan social, réclamant l'assouplissement des conditions de licenciement ou des baisses plus importantes

d'impôts pour les riches.

Mais les élections ont surtout fait apparaître un recul très important du SPD, le Parti Social-Démocrate, qui perd 11,2 % des voix (plus de six millions d'électeurs) et n'atteint que 23 %, son plus mauvais score... depuis 1893 ! En 1998, lorsque Schröder est arrivé au pouvoir, il recueillait encore 40,9 % des suffrages. En onze ans de participation gouvernementale (sept ans avec les Verts puis quatre ans avec la CDU), le SPD s'est donc profondément discrédité, tant il a gouverné contre les classes populaires : hausse de la TVA de 16 à 19 %, relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans, extension des bas salaires, hausse du chômage, etc. C'est ainsi que 17 % de la population de Berlin vit aujourd'hui de Hartz IV, ce système d'aides instauré en 2005 et qui intervient après un an d'indemnités de chômage. Son montant s'élève à 359 euros par mois et par adulte. Autant dire

qu'il ne permet que de survivre dans la misère.

Et puis le SPD n'avait vraiment rien de concret à proposer aux travailleurs. On peut en juger par la vacuité de son principal slogan électoral, « *Notre pays peut mieux faire* »... qui ressemblait à s'y méprendre à celui du FDP, « *L'Allemagne peut mieux faire* ».

Ce discrédit s'est traduit par un report d'une partie des voix social-démocrates sur la gauche vers Die Linke (La Gauche), le parti formé par des dissidents du SPD et le PDS, lui-même issu de la transformation de l'ancien parti stalinien d'Allemagne de l'Est. Die Linke progresse de 3,2 % et atteint 11,9 %. Alors que le PDS avait failli disparaître du Parlement en 2002, avec seulement deux élus, Die Linke compte désormais 76 députés. Bien implanté dans l'ancienne RDA, il réalise aussi des scores non négligeables dans des régions ouvrières de l'Ouest :



Sarre (21,2 %), Brême (14,1 %), Hambourg (11,2 %), Ruhr (13,7 % dans la circonscription de Duisbourg II, 11,7 % dans celle d'Essen II).

Die Linke réclame le départ des troupes allemandes d'Afghanistan et, sur le plan social, dénonce les mesures Hartz IV. Mais sa politique semble viser surtout à représenter une opposition parlementaire... en attendant que le SPD mette fin à tout ostracisme à son égard et accepte de passer des accords avec lui, comme à Berlin où les deux partis gouvernent ensemble la capitale.

Angela Merkel reste donc chancelière et va pouvoir s'appuyer désormais sur une majorité parlementaire de droite. Et elle va bien sûr poursuivre, avec le FDP, la même politique qu'elle menait déjà avec le SPD

Henri MARNIER

• Les élections législatives au Portugal

Un désaveu du PS et de la droite

Les élections législatives portugaises du dimanche 27 septembre n'ont guère modifié le rapport de force entre le Parti Socialiste et le Parti Social-Démocrate de droite. Cependant ces deux grands partis, qui gouvernent le pays depuis 1975, ont tous deux été sanctionnés par l'électorat.

Le PS du Premier ministre sortant José Socrates vient en tête et restera au gouvernement. Toutefois il passe de 45 % des voix et 121 députés, en 2005, à 36 % et 96 députés. Il semble s'orienter vers un gouvernement minoritaire au Parlement, avec tous les problèmes que cela peut entraîner. Il paie quatre années de politique antisociale.

Quant au PSD, il ne gagne pas grand-chose et la presse le considère volontiers comme le grand perdant du scrutin, dont les leaders vont se déchirer entre eux. Il obtient 29 % des voix et 78 élus, gagnant moins de 0,3 % et six députés. Or cela fait quatre ans qu'il est dans l'opposition, quatre ans que le PS se déconsidère en gouvernant en faveur des riches et en faisant supporter aux travailleurs tout le poids de la crise. À la droite du PSD en revanche, c'est le Parti Populaire qui se renforce et obtient 21 députés.

Tout en défendant le bilan de ses quatre années au gouvernement, la campagne du PS consistait à proposer une relance de l'économie par de grands travaux, comme un nouvel aéroport pour Lisbonne, un nouveau pont sur le Tage, une liaison Lisbonne-Madrid par TGV. Le PSD se prononçait contre ces travaux et pour la réduction des dépenses publiques. Il misait aussi beaucoup sur le conservatisme catholique en critiquant un projet de mariage homosexuel avancé par le PS. Mais il n'avancé rien qui puisse apparaître comme une politique face à la crise et attirer les voix d'une partie des couches populaires frappées par le chômage.

Les voix perdues par le PS se sont reportées sur les partis marqués plus à gauche. Le Bloc de Gauche, issu de formations d'extrême gauche, obtient près de 10 % des voix et 16 députés (2005 : 6,4 %, 8 députés). Il est désormais une force électorale nationale et propose de reconstruire la protection sociale, de créer un impôt sur les grandes fortunes et d'amener le montant des retraites au niveau du salaire minimum. Enfin, le Parti Communiste, qui critiquait lui aussi la politique « libérale » menée par

le PS, progresse légèrement avec 7,9 % des voix et 15 députés, son leader Jeronimo de Sousa voyant là l'amorce d'une remontée durable.

« *Nous avons été choisis une fois de plus pour gouverner le Portugal. C'est une victoire claire et extraordinaire* », s'est exclamé José Socrates au soir des élections. L'extraordinaire est sans doute qu'il n'ait perdu que 9 % des voix. Une victoire du PSD aurait à coup sûr signifié un gouvernement de combat contre les classes populaires, mais le PS au gouvernement va poursuivre sa politique en faveur de la bourgeoisie. À supposer qu'il lance les grands travaux dont il a parlé dans sa campagne, ceux-ci serviront bien plus à la relance des profits qu'à celle de l'emploi.

Les luttes sociales ne se sont pas interrompues, cette fois-ci, le temps de la campagne électorale, amenant peut-être José Socrates à gauchir un peu son discours. Les salariés de la santé, des transports et de l'administration ont mené des grèves à la veille du scrutin. Contre la crise, le chômage, les bas salaires, les retraites de misère, ce sont ces luttes qui représentent une perspective pour le monde du travail.

Vincent GELAS

• G20 de Pittsburgh

Derrière l'écran de fumée, rien ne change

Présentant le G20 de Pittsburgh à ses lecteurs des milieux d'affaires, le *Wall Street Journal* l'a qualifié de « *fête du bla-bla* ». En effet, les chefs d'État et de gouvernement des vingt premières économies du monde ont eu beau se féliciter des résultats de leur troisième réunion en un an, ils n'ont, encore une fois, pas décidé grand-chose.

D'abord, parce que ce n'est pas dans des sommets à grand spectacle que les choses se décident. Ensuite parce que, derrière l'estrade, les grandes puissances restent rivales, même si elles ont toutes en commun de défendre un ordre mondial socialement injuste et économiquement irrationnel.

Le Premier ministre britannique, Gordon Brown, a affirmé que les participants au G20 « *ont adopté un plan international pour l'emploi, la croissance et une reprise économique durable* ».

Cela, c'est pour la galerie. En revanche, le communiqué final officiel de Pittsburgh met en garde contre « *un excès de confiance* » dans tous les domaines. En clair, tout ce beau monde ne croit pas un mot de ce qu'il répète devant les caméras. Avec une mention spéciale pour Sarkozy qui, ayant convoqué TF1 et France 2 pour un direct depuis les États-Unis, a une fois de plus fait son numéro sur ce qu'il appelle « *la moralisation du capitalisme* », « *la fin des paradis fiscaux* » ou la limitation des bonus, en présentant la chose comme déjà réalisée, ce dont bien sûr il s'attribue le mérite.

En fait, le G20 a seulement parlé d'étaler les bonus des traders sur trois ans, sans prévoir aucune mesure tant soit peu contraignante. Le tout, bien sûr, sans dire un mot des revenus fantastiques des banques et de leurs actionnaires, que les discours des bateleurs de foire sur les traders cherchent à faire oublier. On retrouve le même

flou artistique quant à la surveillance des paradis fiscaux. Côté régulation du système financier mondial, autre promesse de Sarkozy, le G20 n'a rien décidé non plus. C'est le cas notamment sur ce qui oppose les banques américaines et les autres, surtout européennes, à propos du renforcement des ratios de fonds propres, une mesure qui serait censée limiter les risques de faillites bancaires retentissantes.

Concernant les autres sujets qui pourraient fâcher les grandes puissances rivales, notamment les barrières douanières appliquées à l'agriculture et les subventions agricoles, ou les mesures à prendre pour faire face au réchauffement climatique, les présents au G20 ont décidé d'aller... « *aussi vite que possible* ». Un engagement qui n'engage guère, quand on sait que, sur ces questions qui les opposent, les choses sont depuis des années au point mort ou presque.

Alors, faute de mieux, cer-

tains soulignent que ces vingt États qui représentent « *85 % de la richesse mondiale* » (les pays pauvres n'ont à leurs yeux pas voix au chapitre) se concertent face à la crise mondiale. Disant

qu'il est « *hors de question d'attendre la crise* – comme si elle n'était pas là ! – *pour coopérer* », le président américain Obama s'est félicité que le « *nouveau cadre de travail* (du G20) permet-

• L'Iran et le G20

Une comédie qui peut mal finir

Malgré toutes ses rodonnades préalables, Sarkozy n'avait pas grand-chose à annoncer au monde à l'issue du G20. Il a donc choisi de parler d'autre chose et de révéler ce jour-là ce qu'il savait depuis des semaines : l'Iran a une usine d'enrichissement nucléaire cachée, qui pourrait lui permettre d'avancer dans la fabrication d'une bombe. Sarkozy, qui possède, lui, le pouvoir d'appuyer sur le bouton nucléaire, ne saurait tolérer cela.

Obama pour sa part n'a pas exclu l'intervention militaire pour empêcher l'Iran d'avoir la

bombe et Brown leur a emboîté le pas, suivi peu ou prou par le reste de la « communauté internationale ».

Incapables, même s'ils le voulaient, de maîtriser les démons de leur propre système économique qui menace d'exploser à tout moment, les dirigeants du monde capitaliste se fabriquent donc un petit satan, facile à exorciser, et, pourquoi pas, à conduire au bûcher.

Le président iranien de son côté, s'il n'est pas l'auteur de la pièce, joue son rôle à la perfection : le lendemain des déclara-

tions de Sarkozy, Obama et Brown, l'armée iranienne testait des missiles. Contestée par une partie de la population, la dictature iranienne essaie de resserrer les rangs autour d'elle en s'opposant verbalement (c'est tout ce qu'elle peut faire) aux États-Unis. Mais, avec ou sans centrifugeuse, l'armée iranienne reste avant tout le bourreau de son propre peuple.

Reste que si l'Iran n'a pas les moyens, ni les missiles, de sa politique extérieure, les pays impérialistes, eux, les ont. Ils l'ont prouvé par le passé et leurs politiques de relance. Ainsi le communiqué final de Pittsburgh se félicite – « *Ça a marché* », dit-il – des mesures adoptées après le G20 de Londres, en avril 2009, et de « *notre réponse énergétique qui a contribué à (...) stabiliser les marchés financiers* », en annonçant que les membres du G20 entendent

poursuivre dans la même voie : celle qui consiste à prendre dans la poche des travailleurs et des plus pauvres pour remplir les coffres des spéculateurs, des banquiers et des grands groupes capitalistes.

Pierre LAFFITTE

profits de guerre, peut s'ajouter la fuite en avant due à la crise économique mondiale. Une nouvelle guerre pourrait alors être un nouveau prétexte pour faire accepter des sacrifices aux populations, une nouvelle façon de fabriquer des déficits publics et donc des profits pour les grands groupes capitalistes.

À condition toutefois que les peuples, aux États-Unis, en France et ailleurs, l'acceptent. Ce qui heureusement est loin d'être acquis d'avance.

Paul GALOIS

• Paradis fiscaux

Sarkozy et son cinéma

« *Les paradis fiscaux, c'est fini* », a affirmé sans rire Sarkozy sur TF1 et France 2, le 23 septembre, depuis les États-Unis. Dommage qu'il ait oublié d'en informer David Douillet, judoka réputé, candidat UMP, collecteur de pièces jaunes pour Bernadette Chirac et titulaire d'un compte (pas en menu monnaie) au Liechtenstein, selon l'ex-juge d'instruction Eva Joly.

Mais, pour un Douillet qui se fait prendre la main dans le pot de confiture, il y a toute une foule d'autres, et d'abord de dirigeants et actionnaires de grosses sociétés ayant des comptes dans des paradis fiscaux, que le gros bobard présidentiel a bien dû amuser.

Rien qu'en France, on estime à 40 milliards d'euros, soit près de trois fois le « trou » de la Sécu, ce qui échappe ainsi au fisc. Et, à l'échelle mondiale, près de la moitié des mouvements de capitaux, dont ceux des plus grands groupes financiers et industriels, transitent par des comptes situés dans des îles au nom exotique ou dans des contrées au centre même de l'Europe.

Alors, qui croira que la décision du G20 de Londres, qui a placé sur une « liste grise » des pays qui offrent de telles facilités à leurs riches clients, pourrait avoir, en quelques mois, mis un terme à un système devenu inhérent au

fonctionnement même du capitalisme mondial ?

Et ce qui est demandé à ces pays pour cesser d'être listés « en gris » relève de la plaisanterie. Il suffit qu'ils signent des « conventions » avec douze autres États, dont certains sont souvent d'autres paradis fiscaux ! Ainsi la Suisse a signé une convention avec, outre la France et les États-Unis, le Luxembourg, le Qatar, les îles Feroë... La principauté de Monaco vient aussi de sortir de la liste grise après avoir signé douze accords, avec la France (en précisant que cela ne fait que reprendre un accord datant de 1963) ainsi qu'avec les îles Feroë (encore), le Groenland, Saint-Marin, les Bahamas, le Luxembourg, le Liechtenstein, Andorre, Qatar, les îles Samoa dans le Pacifique, Saint Kitts dans la Caraïbe... Ces conventions, a précisé un conseiller du gouvernement monégasque, prévoient l'échange de renseignements « *au cas par cas et sur des demandes concrètes et motivées* ».

Cela laisse une marge confortable d'appréciation, et de refus, aux autorités monégasques, si d'aventure celles d'un autre pays voulaient vraiment, ce qui reste à prouver, faire de la peine à leurs nationaux ayant quelque argent au soleil...

P.L.

Monaco : sur la liste grise des pays qui blanchissent de l'argent au soleil ?



• Chine, le 1^{er} octobre 1949

La victoire d'une révolution plus nationaliste que socialiste

Le 1^{er} octobre 1949, les dirigeants du Parti Communiste Chinois (PCC) proclamaient la République populaire de Chine, avec Mao Tsé-toung comme président et Chou En-lai comme Premier ministre. La conquête des grandes villes par le PCC s'était étalée sur toute l'année 1949. En janvier celui-ci était entré dans Pékin, en avril à Nankin et le 15 octobre à Canton. Dans le premier gouvernement siégeaient des non-communistes et le PCC reçut le parrainage

Pourtant, en 1920-1927, la classe ouvrière chinoise, forte des trois millions de prolétaires que comptait le pays, pour une population de 400 millions d'habitants, s'était portée candidate à la direction de la société, créant les premiers syndicats, luttant pour les libertés démocratiques, dénonçant la mainmise des grandes puissances impérialistes, multipliant boycotts, grèves et insurrections.

Mais les travailleurs chinois tombèrent victimes de la politique de collaboration de classe avec le Kuomintang, le parti bourgeois de Tchang Kaï-chek, politique imposée par la direction stalinienne de l'Internationale Communiste à un jeune parti communiste inexpérimenté. Cette politique entraîna le massacre par les troupes de Tchang de dizaines de milliers d'ouvriers, syndicalistes et communistes. La majorité des militants rescapés du massacre, comme Mao, s'enfuirent dans les campagnes, où ils allaient reconstruire un parti qui conservait l'étiquette de « communiste » mais qui avait perdu tout contact avec la classe ouvrière des villes et s'appuyait sur la paysannerie.

Le Kuomintang, sorti vainqueur de cette confrontation, s'imposa aux seigneurs de la guerre qui jusqu'à présent se partageaient les régions de la Chine. Ce parti représentait les intérêts des grands propriétaires fonciers, de la bourgeoisie commerçante et financière. Celle-ci puisait une grande partie de sa prospérité en servant d'intermédiaire aux grandes puissances impérialistes. Tous avaient en commun de craindre l'irruption des masses pauvres sur la scène politique.

Le test de la guerre

L'invasion de la Mandchourie par le Japon en 1931, puis progressivement du reste de la Chine, allait révéler le degré de pourriture du régime de Tchang Kaï-chek et ouvrir la route du pouvoir au PCC.

de la veuve du vieux leader nationaliste de la révolution bourgeoise avortée de 1911, Sun Yat-sen. La nouvelle Constitution adoptée en 1954 allait présenter la Chine comme « un État démocratique populaire conduit par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance des ouvriers et des paysans ». Pourtant, le plus remarquable dans cette révolution fut que la classe ouvrière n'y joua quasiment aucun rôle, et en tout cas aucun rôle dirigeant.



Entrée des troupes de Mao Tse-Toung à Pékin.

Les membres du PCC réfugiés dans les campagnes y avaient créé une éphémère république dite « soviétique ». Mais, pour échapper à la répression des troupes du Kuomintang, ils avaient dû ensuite se réfugier dans les provinces montagneuses et désertiques du nord du pays. Ce fut la Longue Marche, qui mit en mouvement ce que Mao appelait ses « armées rouges », c'est-à-dire des armées paysannes encadrées par le PCC.

Au terme de ce long et difficile périple de trois ans, qui renforça la coupure avec le prolétariat des villes, les dirigeants du PCC engagèrent les hostilités contre les troupes japonaises. Jusque-là, le PCC avait dénoncé le régime dictatorial et répressif du Kuomintang. Désormais, il entendait faire pression sur lui pour qu'il entre lui aussi en lutte contre le Japon. Car les banquiers et grands propriétaires, sur qui s'appuyait le Kuomintang, montraient peu d'empressement à se battre contre l'occupant japonais, préférant chercher un compromis avec lui et partager les fruits de l'exploitation des paysans.

En décembre 1936 Tchang Kaï-chek, qui se reposait dans une résidence proche de la ville de Xian, fut enlevé par un de ses généraux, qui entendait lui imposer ainsi de constituer un front uni avec le PCC contre les Japonais. Finalement une délégation

de ce parti, conduite par Chou En-lai, vint négocier et libérer le dictateur. Les armées paysannes du PCC furent intégrées à l'armée de Tchang. L'accord satisfaisait également les puissances impérialistes rivales du Japon, qui voulaient freiner son expansion dans la région.

Dans les territoires sous son contrôle, le PCC, qui entendait attirer à lui les paysans pauvres, avait mis en avant un programme de réforme agraire. Devenu l'allié du parti des grands propriétaires fonciers, le PCC se mit à le limiter. Il n'était plus question que de s'en prendre aux propriétaires fonciers collaborant avec l'envahisseur japonais. Le PCC se plaçait désormais sur le même terrain que son concurrent Kuomintang, celui du nationalisme. La différence, par rapport aux milieux corrompus qui entouraient Tchang Kaï-chek, était que les militants du PCC allaient apparaître comme des nationalistes sincères, dont l'engagement contre les troupes japonaises était bien réel, attirant à eux tous ceux qui voulaient se battre contre l'occupant.

En 1945, au terme de huit ans de guerre, le Japon étant vaincu, les dirigeants du PCC espéraient, comme en Europe, trouver leur place dans un gouvernement d'union nationale. Mais Tchang refusa ce compro-

mis, passant outre y compris aux pressions de Washington. Dopé par la supériorité matérielle apparente de son armée, équipée par les États-Unis, il lança à la fin de 1945 une offensive militaire contre le PCC.

L'énergie révolutionnaire des paysans permet au PCC de s'emparer du pouvoir

Le PCC savait que, pour vaincre, il avait besoin de l'appui des masses paysannes. Pour cela, il décida de ne plus freiner les revendications des paysans sur la terre. Cela libéra l'énergie révolutionnaire de la paysannerie. Des assemblées de village décidèrent du sort des seigneurs locaux, mettant ainsi un terme au féodalisme séculaire. La libération toucha aussi la condition des femmes en mettant fin aux mariages forcés ou à la coutume odieuse des pieds bandés.

À partir de 1947, le PCC prit l'avantage et chercha désormais à s'emparer des villes. Son programme radical de révolution agraire ayant réveillé l'opposition des possédants des villes, il le mit à nouveau en veilleuse, ce qui lui permit de rallier une partie des notables des villes, y compris des généraux de Tchang dont plusieurs changèrent de camp.

En 1948 et 1949, le PCC s'empara des grandes villes presque sans combat, tandis que le gouvernement de Tchang, rejeté y compris par une partie de sa base sociale, trouva refuge dans l'île de Formose (aujourd'hui Taïwan). Le PCC prit soin de ne pas briser l'ancien appareil d'État mais au contraire de trouver un compromis. Ainsi, des responsables encore associés au Kuomintang peu auparavant continuèrent de siéger dans les instances de l'armée, de la police, de la magistrature.

Cette troisième révolution chinoise (après celles de 1911 et de 1927) balaya les scories de l'ancien régime, mit fin aux rapports féodaux dans les campagnes, unifia la Chine et lui permit d'échapper, pour un temps, aux griffes de l'impérialisme. Tout cela constitua un réel progrès. Mais ce qui préoccupait les dirigeants du PCC n'était pas l'émancipation de l'ensemble de l'humanité du système capitaliste, c'était le développement de l'économie chinoise, dans le respect du droit de propriété.

C'est pourquoi la « nouvelle démocratie » que prônait le PCC entendait représenter toutes les classes de la société, y compris la bourgeoisie industrielle. Et, dans ce cadre, la place assignée à la classe ouvrière était seulement de travailler le plus possible et à moindre coût. Il était bien question d'un « contrôle ouvrier », mais les ouvriers étaient seulement invités à faire des suggestions pour améliorer la production, le dernier mot restant aux chefs d'entreprise.

Par la suite, du fait du blocus économique imposé par les États-Unis dans le cadre de la Guerre froide, le régime fut amené à nationaliser l'économie, avec indemnisation des anciens propriétaires. Mais il ne s'agissait pas d'en finir avec le capitalisme, mais de se servir des moyens de l'État pour tenter de sortir l'économie chinoise de son sous-développement chronique. Et depuis maintenant un quart de siècle l'État chinois n'a d'ailleurs pas eu de mal à faire le choix inverse, réintégrant le monde impérialiste et favorisant le développement du grand capital privé. Ce sont encore la classe ouvrière et les paysans pauvres qui en payent le prix.

Pendant toute une période, la révolution chinoise de 1949 n'en allait pas moins être un exemple pour tous les nationalistes des pays du Tiers Monde, marquant le premier acte de la vague de luttes anticolonialistes qui allait secouer le monde pendant plus d'une décennie.

Jacques FONTENOY



Mao Tse-toung proclamant la République populaire de Chine.

● France Télécom

Après un 24^e suicide en 18 mois une colère plus que justifiée

C'est par des huées que le PDG de France Télécom, Didier Lombard, a été accueilli à Annecy le 28 septembre par une centaine de travailleurs de la plate-forme d'appels France Télécom qui venaient de connaître le suicide d'un des leurs. Celui-ci il y a deux mois avait connu une mutation forcée vers cette plate-forme de vente par téléphone où « on a la pression sur des objectifs commerciaux ».

Chacun est surveillé sur le nombre d'appels dans l'heure, le temps qu'il reste en communication, le temps de pause, le nombre de mails qu'il doit saisir chaque jour. Bref, c'est une situation insupportable, que connaissent aussi bien des travailleurs d'autres secteurs et qui ne peut provoquer que de l'indignation et de la colère, attisée par les propos doucereux du PDG : « C'est un événement dramatique qui m'émeut profondément », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « La famille de France Télécom est touchée. » Comme s'il y avait quelque chose de commun entre celles et ceux qui viennent au travail pour gagner leur vie et une direction qui les presse !

Trois jours plus tôt, lors du séminaire annuel de l'état-major de France Télécom, dans un luxueux hôtel de la forêt de Chantilly, le PDG avait tenu un tout autre langage, comme l'a rapporté *Le Parisien* : « J'ai été un peu trop transparent (sur les évolutions nécessaires), j'ai injecté un peu trop d'incertitudes

dans le système et ce n'était sûrement pas une bonne idée. » D'où la décision, désormais, « d'être un tout petit peu moins transparent », et de « ne pas envoyer un message anxiogène si on ne dit pas quand, comment, pourquoi » les choses se dérouleront pour

les salariés. À propos des suicides, le PDG avait ajouté : « Il est probable qu'il y en aura d'autres. »

Ce n'est pas seulement du cynisme, signé d'un Didier Lombard. Son successeur, déjà désigné par le gouvernement

pour le remplacer d'ici quelques temps, est Stéphane Richard, actuel bras droit de la ministre des Finances Christine Lagarde, après une carrière à Veolia. C'est lui aussi un homme du grand capital.

Il est à souhaiter que la réac-

tion des salariés de France Télécom d'Annecy soit le prélude à une réaction collective des salariés. « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent », disait déjà Victor Hugo.

J.S.

● Région de Lyon

Passer de la souffrance à la résistance !

Lundi matin 28 septembre, une fois de plus, un agent de France Télécom/Orange s'est donné la mort. Cet employé de 51 ans travaillait à Annecy. Il avait subi une réorganisation au mois de juillet dernier, passant d'un service de gestion à un centre d'appels commercial pour les entreprises, le 1016, qui dépend d'une direction nationale. À cette occasion il avait perdu son mandat de délégué du personnel.

Quelques jours avant, les syndicats avaient demandé la tenue d'un Comité d'hygiène et sécurité-conditions de travail (CHSCT) extraordinaire sur les conditions de travail de ce plateau d'appels. La direction n'avait pas réagi.

Lundi après-midi 28 septembre, quand la nouvelle s'est répandue, Lombard, le PDG, et ses principaux acolytes se sont rendus à Annecy, où ils ont été hués par le personnel. Dans la région, cette nouvelle a produit un choc dans tous les services. Mardi 29 septembre au matin, l'ensemble des syndicats a invité les salariés à se rassembler.

À Lyon, plus de 600 personnes de tous les sites se sont déplacées à 11 h 30 au siège de la direction. Une telle mobilisation ne s'était jamais vue. Déjà le 10 septembre 50 % du personnel étaient en grève et 150 per-



Manifestation à Lyon.

sonnes avaient manifesté à Lyon.

À Clermont-Ferrand, 300 personnes ont manifesté d'un site à l'autre à 10 heures. À Grenoble, 300 personnes ont aussi cessé le travail. À Roanne, bien qu'il s'agisse d'un petit site, plusieurs dizaines de personnes

manifestants. Elle a été écoutée tant qu'elle parlait de compassion pour la victime, puis a été huée lorsqu'elle a parlé des mesures annoncées par France Télécom, comme la suspension provisoire des objectifs sur le plateau d'Annecy, et seulement sur celui-là.

la dignité de chacun, quel qu'en soit le motif, ont été applaudies.

Un appel a été lancé pour que des assemblées générales se tiennent dans tous les sites pour le lendemain matin.

Correspondant LO

La face de France Télécom qui reste toujours cachée

Depuis un mois, les médias font état de la dégradation des conditions de travail à France Télécom. La diminution des effectifs dans les secteurs techniques, les mobilités professionnelles et géographiques forcées sont plus largement connues, de même les pressions qui s'exercent sur les travailleurs en relation avec les clients, pour augmenter leur rendement et leur chiffre de vente.

Cependant, les principaux actionnaires qui bénéficient de cette politique restent à l'écart des caméras où il est de bon ton de s'alarmer, voire de verser une larme de crocodile en se demandant si, par hasard, France Télécom ne serait pas

pour un petit quelque chose dans la vague de suicides.

Le seul grand actionnaire connu officiellement, c'est l'État, accompagné d'un bras financier, l'Erap. L'État est ainsi propriétaire d'un peu plus d'un quart des actions (26,97 % au 30 juin dernier). Théoriquement, il touche sa part des bénéfices de France Télécom, mais lors de la dernière distribution, en mars, ses représentants ont accepté qu'il les perçoive en partie en actions, et non en numéraire comme les autres actionnaires.

Qui sont les autres ? Le rapport annuel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers indique qu'au 30 juin

2009, « à la connaissance de France Télécom, aucun actionnaire autre que l'État et l'Erap ne possédait, directement ou indirectement, plus de 5 % du capital ou des droits de vote à cette date ». Et voilà ! Le grand public n'aurait pas le droit d'en savoir davantage.

Dans son livre *Les télécommunications*, Pierre Musso, ancien membre du conseil d'administration de France Télécom, chiffre à environ 54 % la part du capital de France Télécom détenue par des investisseurs institutionnels, et notamment Carlyle. Ce fonds d'investissement, très présent dans de multiples secteurs, dont l'armement aux

États-Unis et les communications, est lié à la famille de l'ancien président des États-Unis Bush et compte Olivier Sarkozy, demi-frère du président français, parmi ses membres dirigeants depuis mars 2008. « Olivier a un itinéraire et un réseau de relations incroyable, qui vont aider Carlyle à capitaliser sur la dislocation du secteur des services financiers », se félicitait alors l'un des fondateurs de Carlyle.

De tels fonds d'investissement utilisent les profits pour spéculer en rachetant d'autres sociétés sans créer de nouvelles richesses, jusqu'au prochain effondrement boursier. Le secteur des télécommunications

avait été ainsi pris pour cible entre 2000 et 2002, jusqu'à l'éclatement de la bulle financière qui s'était soldée par un endettement faramineux de France Télécom, invoqué à l'époque par la direction pour justifier les suppressions d'emplois.

Quel est aujourd'hui le rôle des fonds d'investissement à France Télécom ? Le gouvernement, les hauts fonctionnaires et les milieux financiers sont évidemment bien placés pour le savoir. Les travailleurs de France Télécom ont des comptes à demander, même et surtout si cela fait désespérer le monde de la finance.

Correspondant LO

• Transports en Commun Lyonnais (TCL)

La colère monte

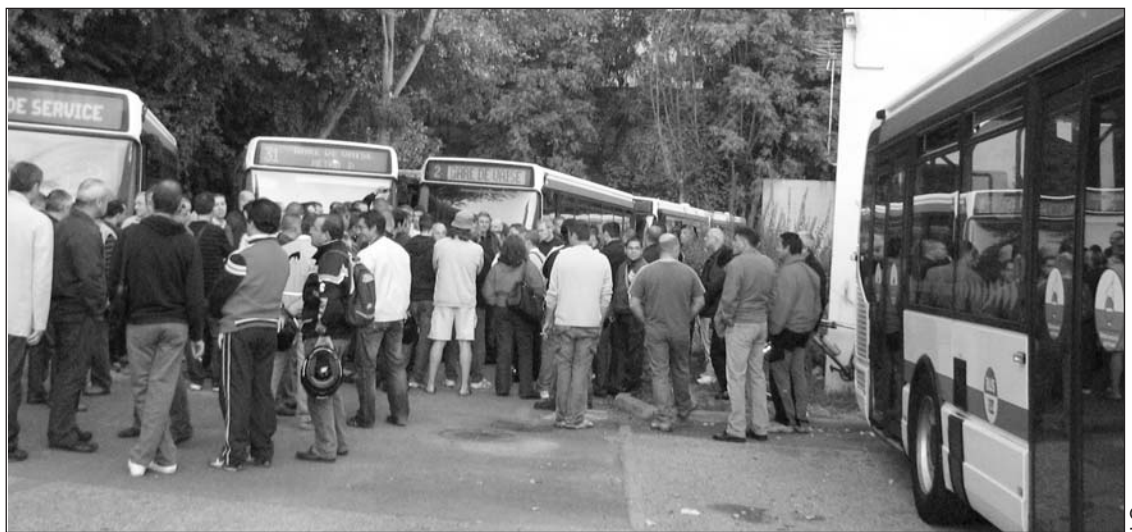
Depuis jeudi 24 septembre, les employés des Transports en commun lyonnais (TCL) sont en grève reconductible chaque jour, avec un préavis de grève déposé pour 99 jours. La grève est très suivie.

La colère des tramainots est provoquée par la renégociation des accords d'entreprise. Les accords étaient très anciens, avec 300 articles et usages. Mais, sous prétexte de « dépeussierage », la direction remet en cause de nombreux acquis. Elle prétend « moderniser » en aggravant les conditions de travail.

Entre autres, elle veut imposer des amplitudes horaires de treize heures, avec un nombre d'heures de conduite effective pouvant aller jusqu'à dix heures. Les temps d'attente entre les périodes de conduite

ne pourraient plus être récupérés et seraient versés sur un compteur et payés ultérieurement, sous conditions. De plus, les conducteurs seraient obligatoirement affectés sur trois, voire quatre lignes au lieu d'une seule. Ils ne pourraient plus s'échanger leurs services entre collègues, par exemple pour pouvoir se rendre à un rendez-vous médical. La plus grande mobilité et flexibilité du travail quotidien que la direction veut imposer aux conducteurs leur laisse penser qu'ils vont se retrouver entièrement au service des TCL et qu'il ne leur restera plus beaucoup de vie familiale.

Les négociations avec la direction durent depuis dix-huit mois et les tramainots ont déjà fait de nombreuses grèves pour tenter de la faire céder. Début juillet, la direction a pré-



senté les volets rémunération et organisation du travail de son plan Edifis, mais aucun syndicat n'a accepté de le signer. Depuis, elle considère qu'il n'y a plus à revenir dessus.

Les TCL emploient 4 300 employés, en grande majorité des conducteurs. Ils desservent toute la communauté urbaine de Lyon. Le Sytral, qui est l'autorité organisatrice des transports, en a confié l'exploitation à Keolis Lyon. Keolis (dont les principaux actionnaires sont la SNCF, AXA et une caisse de dépôts canadienne) possède

40 % du marché des transports urbains français. Les réformes envisagées sont donc bien plus destinées à augmenter ses bénéfices qu'à rendre service aux usagers. D'ailleurs, les tarifs des TCL sont particulièrement élevés.

Depuis jeudi 24 septembre la grève est bien suivie : les métros et tramways circulent avec des services partiels, en fréquence et en distance, et certains sont parfois remplacés par des bus. Mais les autobus sont les plus touchés par la grève : très peu sont en circulation. Évidemment, pour les

usagers, la situation est difficile et tout est fait pour les dresser contre les grévistes.

Ces derniers sont présents dans les dépôts, où parfois ils bloquent les bus le matin. Mais ils manifestent aussi, et le ton et l'exaspération montent. La direction de Keolis Lyon étant intraitable, ils ont demandé successivement au maire (PS) de Lyon, au préfet puis au président (PS) du Sytral de nommer un médiateur, en vain. Lundi soir 28, ils ont donc décidé de poursuivre la grève.

Correspondant LO

• Hôtel-Dieu (Hospices civils de Lyon)

Les agents confrontés à la fermeture de leur hôpital

Face aux restrictions et aux déficits budgétaires, les Hospices civils de Lyon (HCL), comme tous les hôpitaux publics, mènent depuis des années une politique de suppressions de postes et de fermetures de lits, qui a abouti à la fermeture définitive de plusieurs établissements, comme l'Antiquaille et Debrousse. Aujourd'hui c'est le tour de l'Hôtel-Dieu, comptant initialement environ 200 lits, qui devrait fermer en 2010.

Les agents, confrontés au transfert progressif de leurs services depuis 2004, ont dû batailler, face à une direction méprisante et sourde à leurs demandes, pour obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de leurs vœux de mutation. Trop souvent, les annonces de départs se sont faites en dernière minute, les plans d'accompagnement social ont été mis en place à la va-vite avec un manque de transparence sur les postes proposés. Des comités de vigilance ont dû se créer, en particulier lors des transferts de la Réanimation, de la Chirurgie, de la Maternité et de la Gynécologie, afin que la direction n'impose pas ses choix aux

agents. C'est ce qui a permis à la quasi-totalité d'entre eux d'obtenir chacun un poste à sa convenance.

Le centre d'IVG de l'Hôtel-Dieu est également touché par la fermeture. Il a toujours été le centre d'orthogénie le plus important du département du Rhône (le deuxième au plan national), accueillant plus de 2 000 femmes chaque année. Animé par une équipe médicale et paramédicale militante, ce centre a gardé une tradition d'humanité et de prise en charge globale des femmes qui y sont accueillies. L'éclatement de l'équipe étant prévu dans le transfert, avec le risque de voir le nombre d'IVG diminuer, un collectif de défense s'est mis en place, qui entend tout faire pour garantir son maintien dans sa globalité dans un des hôpitaux des HCL et surtout continuer à assurer aux femmes le droit à l'IVG.

Aujourd'hui, à quelques mois de la fermeture définitive, l'hôpital s'est vidé de la moitié de son personnel et fonctionne avec difficulté : le service médical d'accueil a disparu ainsi que la Biologie d'urgence, l'Imagerie d'urgence, et les examens des malades ne peuvent plus

être réalisés sur place. Un système de navettes a bien été mis en place pour collecter les prélèvements et les envoyer dans d'autres hôpitaux, mais ce système ne fonctionne qu'en journée. Le soir et la nuit, il faut faire appel à des taxis, ce qui est très onéreux. Dans cette situation, les médecins ne veulent plus admettre de malades atteints de pathologies graves, car ils se sentent dépourvus de moyens pour agir dans de brefs délais. Et lorsque l'état d'un malade s'aggrave, vu que le ser-

vice de réanimation a lui aussi disparu, il faut faire appel au Samu, qui n'arrive pas forcément immédiatement, ce qui à plusieurs reprises a mis des patients en danger.

L'Hôtel-Dieu est certes un établissement très ancien (Rabelais y a exercé la fonction de médecin au XVI^e siècle !) qui ne pouvait pas être modernisé selon les critères actuels. Mais, situé en centre-ville et facile d'accès, il accueillait les populations des quartiers proches, beaucoup de patients

modestes ainsi que des toxicomanes, des marginaux. Il aurait très bien pu rester un grand pôle de consultations, de prévention et de dépistage. La municipalité de Lyon et les HCL ont préféré vendre l'ensemble des bâtiments historiques, qui devraient être transformés au bénéfice de commerces de luxe et d'un hôtel de standing.

La santé des affaires se porte bien, au détriment de celle de la population.

Correspondant LO

• Hôpital Edouard-Herriot (HCL)

Pour la direction, l'équilibre financier passe avant la qualité des soins

Après plus de trois mois de grève, le personnel des Urgences chirurgicales et traumatologiques de l'hôpital Edouard-Herriot a décidé de suspendre la grève.

Une ultime rencontre s'est tenue avec la direction générale. Les agents ont à nouveau rappelé les conséquences pour les patients qu'aurait la suppression de quatre postes d'infirmiers : en ne laissant aucune marge de manœuvre,

la moindre absence d'un agent désorganiserait l'accueil des urgences et il serait impossible de gérer sans danger le moindre afflux de patients.

La direction générale des HCL est restée intraitable, mettant toujours en avant sa seule préoccupation : le déficit de 80 millions et son obligation de revenir à l'équilibre financier.

Après cette rencontre, avant de reprendre le travail, le

personnel s'est retrouvé au centre de Lyon pour alerter la population. Les agents ont dénoncé la volonté du gouvernement de démanteler l'hôpital public au profit des cliniques privées et de rendre de plus en plus difficile un accès aux soins égal pour tous. Ils ont ainsi pu mesurer l'attachement de la population à l'hôpital public et sa solidarité avec le combat qu'ils mènent.

Correspondant LO

● Continental Clairoux

Mobilisation réussie aux côtés des six condamnés

Huit cents personnes au moment du meeting, plus de mille passées pendant toute la journée : le rassemblement du samedi 26 septembre organisé par le comité de lutte et l'intersyndicale devant l'usine Continental de Clairoux a été un incontestable succès. Ce rassemblement de solidarité avait comme mots d'ordre : l'arrêt des poursuites contre les six salariés de Continental, condamnés pour l'exemple, et l'arrêt de la répression antiouvrière.

Ce succès est d'autant plus remarquable que cela fait maintenant trois mois et demi que le combat continue uniquement pour s'opposer à la volonté de vengeance du gouvernement. Les revendications ont été gagnées fin mai, confirmées en juin, mais il n'empêche : la mobilisation demeure.

500 salariés étaient présents le 1^{er} septembre pour le prononcé du jugement du tribunal de Compiègne, après plus d'un mois de vacances ; 650 décidaient d'accompagner l'appel du jugement décidé par les six, quelques jours plus tard ; 500 étaient encore montés à Paris le 17 septembre à la Bourse ; et enfin, donc, des centaines restaient encore mobilisés ce samedi 26 septembre. Le « dernier baroud d'honneur »,

comme la presse le pronostique depuis des mois, dure et continue.

Et encore une fois les travailleurs de Continental, qui se sentent tous attaqués par le jugement inique condamnant leurs camarades, n'étaient pas seuls. Des délégations de travailleurs de différentes usines du pays étaient présentes, à commencer par les 31 camarades d'UTI, sous-traitant de Continental, qui sont toujours en lutte, bloquant les entrées de l'usine. Des délégations étaient venues de Renault, de PSA, ou encore de New Fabris à Châtellerault. Et puis bien sûr des travailleurs de la région, eux qui ressentent bien ce besoin de solidarité avec ceux de Continental.

Encore une fois aussi, au-delà des élus locaux PS et PC qui



faisaient bloc, les représentants des partis de gauche et d'extrême gauche s'étaient déplacés pour apporter leur soutien et demander la relaxe des six condamnés, dont notre camarade Arlette Laguiller. Le PS, le PC, les Verts, le NPA, le Parti de Gauche, le MRC et d'autres ont pris la parole tour à tour.

À noter, pour la première fois depuis les condamnations, la participation de la fédération de la chimie de la CGT. Par ailleurs, Elie Domota pour le LKP et le bureau confédéral de la CGT de Guadeloupe avaient fait parvenir dans la journée des condamnations énergiques, ainsi que la direction de la FSU et de Solidaires-Sud.

Un communiqué commun de soutien a été lu, écrit spécia-

lement pour ce rassemblement par le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'homme et le Syndicat des avocats de France, stigmatisant cette condamnation et affirmant la nécessité de combattre la volonté du gouvernement de réintroduire, en pire, la loi anticasseurs abrogée il y a vingt-huit ans.

En tout cas, la fraternité qui régnait, le rassemblement de tous les travailleurs en lutte de Continental, ouvriers comme encadrement, syndiqués et non-syndiqués, la solidarité qui s'exprimait de tous côtés, montraient que le gouvernement qui pensait faire peur à ceux de Continental a raté son coup.

Correspondant LO

— Plus de six mois de lutte des travailleurs d'UTI —

Depuis le 11 mars, les 31 travailleurs de l'entreprise UTI luttent contre leur licenciement. Ils travaillaient en effet sur le site de Continental, à Clairoux dans l'Oise, à la gestion du stock de pneus, travail sous-traité par la multinationale du pneumatique. Comme pour les autres salariés travaillant pour des sous-traitants de Continental, la fermeture de l'usine a signifié la perte de leur travail.

Les travailleurs d'UTI ont décidé de ne pas se laisser licencier sans rien dire. Depuis plus de six mois, ils ont participé à toutes les manifestations aux côtés des travailleurs de Continental. Et depuis le mois de juin ils continuent à être présents devant l'usine, gênant la sortie des milliers de pneus qui y sont encore stockés. Car ils sont depuis lors sans nouvelle de leur patron, qui espère ainsi pouvoir les licencier sans rien. Ce genre de pratique est monnaie courante dans les toutes petites entreprises. Mais UTI n'en est

pas une : c'est une multinationale qui emploie 22 000 salariés dans le monde et fait encore des bénéfices, 309 millions de dollars pour l'année 2008.

Quant à Continental, le donneur d'ordre, s'il a fait appel à des sous-traitants comme



UTI, c'est bien qu'il y trouvait intérêt. UTI comme Continental sont donc responsables au même titre. Il serait normal qu'ils paient pour permettre aux travailleurs de ne pas se retrouver sans rien, et d'avoir les mêmes garanties que les ouvriers de Continental.

Mais Continental et UTI ne l'entendent évidemment pas de cette oreille. Ils ont tenté nombre de mauvais coups pour tenter de décourager les 31 salariés. Le directeur de Continental a multiplié les provocations. Il a envoyé des camions, même

deux fois de suite : une petite victoire pour les 31. La direction d'UTI, de son côté, au mépris de toute légalité, fait le mort, ne donnant aucune nouvelle, prétendant que les 31 ne seraient plus ses salariés. Les travailleurs ne reçoivent pas de fiche de paie, mais ne sont pas licenciés non plus. Ils reçoivent cependant de mystérieux virements sur leur compte depuis trois mois, mais toujours sans fiche de paie.

La direction d'UTI vient malgré tout d'annoncer, par une note de service qu'elle paierait les salaires, jusqu'à la fin du conflit.

Encore un recul obtenu grâce à la détermination des travailleurs ! Et cela malgré la difficulté de tenir tête à un groupe comme UTI, et à un autre comme Continental, à seulement 31, alors qu'il a été déjà bien difficile aux 1 120 travailleurs de Continental d'obtenir des droits. Mais les 31 tiennent bon, toujours déterminés et fiers, comme l'a dit l'un d'eux, de poser problème à deux groupes mondiaux !

Correspondant LO

● Barre-Thomas – Rennes

Une claquette pour la direction

Jeudi 24 septembre, la cour d'appel de Rennes a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Rennes du 12 février dernier, en déclarant illégal le plan de licenciement de 2007-2008 de l'usine de la Barre-Thomas concernant 309 suppressions d'emplois.

Cette usine sous-traitante de PSA, qui produit des pièces en caoutchouc et plastique pour l'industrie automobile, est la propriété d'un fonds d'investissement américain gérant des milliards de dollars d'actifs : Silver Point.

En quelques années, l'effectif de l'usine est passé de 3 000 salariés à un peu plus de 1 000. Cela s'est fait d'abord par des départs « volontaires », puis par des licenciements en 2007 et 2008, où les méthodes expéditives de la direction ont choqué l'opinion publique locale.

Deux syndicats de l'usine, la CGT et la CFTC, ont alors décidé d'attaquer en justice la direction, contestant entre autres les primes minables versées aux licenciés.

Un jour avant la décision de la cour d'appel, le PDG a, par voie de presse, fait entendre que l'avenir de l'entreprise serait menacé si le tribunal donnait raison aux syndicats. Il mène cette propagande depuis plusieurs semaines dans l'usine, en tentant d'expliquer que les indemnités qu'il faudrait verser aux licenciés risqueraient d'entraîner la faillite de l'entreprise !

Après le jugement, le PDG a changé de discours. Il s'est voulu rassurant, déclarant que ce jugement n'avait « aucune conséquence financière immédiate ».

Pour les salariés licenciés, la décision du tribunal est perçue comme une gifle infligée à la direction de la Barre-Thomas. Regroupés au sein d'une association, ils se retrouveront le 3 octobre pour décider des suites à donner.

Correspondant LO

• La Poste

Contre la privatisation, contre la course à la rentabilité

Il faut une suite au 22 septembre

La grève du 22 septembre dernier à La Poste a montré que l'opposition à la privatisation est toujours aussi forte chez les postiers. La mobilisation ne s'est pas relâchée par rapport à la journée du 23 septembre 2008, où les postiers avaient aussi été appelés à faire grève contre le projet du gouvernement. Pourtant ce 22 septembre n'était qu'une journée de protestation de plus, sans lendemain annoncé, sans véritable plan de mobilisation pour faire reculer le gouvernement.

Et bien que les postiers aient tout de même répondu encore une fois présent, les cinq fédérations syndicales n'ont pas encore trouvé le moyen de proposer une suite à cette journée. Elles ne font rien pour permettre aux 280 000 postiers de prendre confiance dans leur capacité à faire reculer le gouvernement. Pourtant, ils représentent une force considérable, d'autant qu'ils jouissent de la sympathie de la population laborieuse. En faisant bloc dans une lutte collective ils auraient les moyens de se faire craindre du gouvernement.

Une riposte qui n'en n'est pas une

La seule action proposée aux postiers est de participer au référendum organisé par les syndicats et les partis de gauche tout au long de la semaine du 28 septembre au 3 octobre.

Bien évidemment, comme

la plus grande partie de la population est à juste titre opposée à la privatisation, l'opération aura sans doute un certain succès. Mais elle n'est pas si innocente qu'elle le paraît à première vue. Pour les confédérations et fédérations syndicales, elle leur permettra de faire mine d'agir contre la privatisation en abandonnant le seul terrain où la mobilisation, la lutte collective et déterminée des postiers pourrait peser. Pour les partis de gauche c'est aussi le moyen de se préparer aux futures échéances électorales. Le Parti Socialiste, le plus fort électoralement, peut espérer apparaître à bon compte comme l'axe de cette protestation. En faisant oublier que c'est lui qui, au gouvernement, a initié la marche à la privatisation. Le Parti Communiste, lui, a besoin de rassembler « *la gauche dans l'action* » avant de la rassembler dans les élections régionales. Cela lui permet, à



lui aussi, au passage, de faire oublier ses responsabilités lorsqu'il participait au gouvernement aux côtés des socialistes. Bref, la gauche tente de se refaire une virginité à bon compte en essayant de montrer qu'elle peut être « une bonne alternative » pour les élections à venir.

La privatisation des services publics : contre par principe !

On comprend que, parmi la population laborieuse, bien des usagers aient envie de dire leur opposition au projet gouvernemental. Mais cette « votation citoyenne » n'aura aucun effet sur les projets du gouvernement. L'idée des organisateurs est de faire pression sur Sarkozy pour qu'il organise officiellement un référendum sur le statut de La Poste. La démarche est en soi très contestable car, même minoritaires, tous ceux qui s'opposent à ce qu'on privatise un service public, en l'occurrence La Poste, ont raison, quel que soit le nombre de

ceux qui penseraient le contraire. A-t-on fait un référendum sur la peine de mort ? Un référendum sur l'opportunité de traiter les femmes à l'égal des hommes ne serait-il pas choquant ?

En ce qui concerne La Poste, tout le monde sait déjà que l'immense majorité de la population est contre la privatisation, les sondages le confirment avant les résultats de cette fameuse votation, mais le gouvernement s'en moque. Car tant qu'il s'agit d'une opinion, même exprimée par un bulletin de vote, le gouvernement n'a rien à craindre. C'est si postiers et usagers entraient en lutte, se mettaient à descendre massivement dans la rue, à faire grève, à ne plus jouer le jeu, qu'ils pourraient se faire respecter et obliger le gouvernement à reculer.

La course au profit : une vraie catastrophe

L'enjeu est de taille, car depuis que le processus de privatisation est engagé, le service public ne cesse de se dégrader

en même temps que les conditions de travail des postiers. Rien que depuis 2002, il y a eu plus de 50 000 suppressions d'emplois à La Poste (et non 20 000 comme nous l'avons écrit par erreur la semaine dernière) ; plus de 6 000 bureaux de poste ont été supprimés sur les 17 000 existants. Mais ce n'est pas fini, comme en témoignent, par exemple, les grévistes de la poste Colbert à Marseille. Et la mainmise du privé sur le service public ne peut qu'aggraver cette dégradation, comme on le voit à France Télécom, car les capitaux privés sont là pour rapporter des profits, les plus gros possible, sur le dos des postiers et des usagers, mais pas pour servir le public.

Il serait d'autant plus important que les postiers, soutenus par les usagers dans une lutte collective, mettent en échec les attaques du gouvernement. Ce serait la seule façon de garantir l'avenir.

Dominique CHABLIS

• La Poste – Paris 20^e arrondissement

Un jour de colère qui rabaisse les prétentions de la direction

Le 24 septembre, c'était jour de colère à la poste de Paris 20. Pas loin d'une centaine de postiers, les trois quarts de ceux qui travaillaient ce jour-là, se sont rassemblés pour aller dire clairement à la direction locale qu'ils ne veulent pas entendre parler d'une nouvelle extension du travail en sous-effectif. Ils ont eu gain de cause.

Déjà cet été, les facteurs de Paris 20, comme ceux d'autres bureaux, avaient dû vivre pendant un mois une organisation du travail pénible, qui consiste à

effectuer la distribution du courrier à deux au lieu de trois par quartier les samedis et les lundis, et à trois au lieu de quatre les autres jours. Toute l'année aussi, des tournées surchargées semblables surviennent dès lors qu'il y a une absence non prévue à l'avance, par exemple pour maladie. La direction considère que c'est aux collègues de celui qui est en arrêt de faire le travail à sa place. Ce système de la « marguerite », comme disent les facteurs, leur est imposé sous peine de sanction.

À Paris 20, la direction aurait voulu étendre ce travail en sous-effectif à cinq jours fixés à l'avance dans l'année. Elle prétendait agir pour le bien des postiers puisque accepter ces jours, expliquait-elle, est une condition pour pouvoir bénéficier d'une prime. Son montant, sur un an, varie entre 150 et 300 euros, elle peut monter en principe jusqu'à 450 euros, mais c'est pratiquement impossible. Le chantage n'a pas eu l'effet escompté. « *La prime, on s'en fout* », ont dit bien

fort plusieurs facteurs lors du rassemblement, à la surprise de la direction. Celle-ci a eu un peu de mal à comprendre que des travailleurs, même très mal payés, ne veulent pas se crever au boulot pour 10 euros par mois ! Et qu'ils entendent se faire respecter.

La direction a reporté sa réponse au lendemain. Vendredi 25 septembre à la fin du service, la nuit ayant porté conseil, elle a finalement annoncé que les cinq jours en sous-effectif, qui lui tenaient

tellement à cœur la veille, c'était maintenant « poubelle ».

À la prise de service, la section syndicale CGT avait pris la précaution de distribuer un tract et de proposer une pétition, signée en un rien de temps. Quasiment tout le monde s'était donné un moyen de se joindre pour se communiquer la réponse de la direction. C'est donc pour savourer son recul que les SMS ont été envoyés.

Correspondant L0

• La poste Colbert – Marseille

La grève continue

Après la journée d'action de La Poste du mardi 22 septembre, trois bureaux de poste du centre de Marseille ont continué la grève.

Les postiers du bureau Colbert sont en grève car ce bureau va être purement et simplement supprimé, alors qu'il est le plus important de Marseille, très spacieux avec d'anciens comptoirs de pierre très pratiques pour écrire. Il sera remplacé par deux petits bureaux avec des heures d'ouvertures plus que réduites.

En plus, dans le déménagement, la direction a prévu la suppression de plusieurs postes « de 28 actuellement à 20 ou 22 sur les deux bureaux à venir », d'après la CGT qui anime la grève. Les guichetiers, qui sont déjà à bout aujourd'hui avec des files d'attente de plus en plus longues et des clients souvent excédés, ne se voient pas faire le même travail avec encore moins de postiers.

Et si la direction de La Poste se dit au service des clients, cela dépend desquels. Elle guigne vers les entreprises au détriment des usagers du quartier. Ouverte aujourd'hui de 8 heures à 19 heures sans interruption, la poste Colbert rendait d'immenses services aux usagers à cause de ses horaires, du nombre important de guichets, des prestations qu'elle fournissait et de sa situation centrale. Les nouveaux bureaux censés la remplacer fermeront eux à 17 heures et à midi. Les guichetiers de Colbert étaient encore en « brigades », avec une équipe de matin et une équipe d'après-midi.

Quant au bâtiment, qui appartient à France Télécom et qui est loué à La Poste depuis la séparation entre les deux entités, il sera probablement vendu.

La politique de la direction de La Poste n'a pas changé. Elle maintient sa pression afin de placer des produits, y compris à des clients qui n'en ont pas besoin. Par exemple, pour le suivi du courrier en cas de déménagement, il existe une



formule-type à 23 euros et un pack plus onéreux. Les guichetiers sont invités fortement à proposer seulement le produit le plus cher et un responsable a même mis sous clef dans son bureau les formulaires de l'offre standard. Quand un guichetier accumule une cinquantaine d'euros sur le commercial, sa haute hiérarchie encaisse, par le

cumul de tous les employés sous ses ordres, plus de mille fois cette somme. On comprend alors qu'elle ne se lasse pas d'exercer des pressions.

Les postiers de Colbert en grève appellent la population du quartier à les soutenir et ce sont par milliers que les signatures de soutien s'accumulent.

Correspondant LO

— Les facteurs surchargés —

Les facteurs du bureau Colbert devront, comme leurs collègues du guichet, déménager d'ici peu pour se retrouver à la gare d'Arrenc, à plusieurs kilomètres de leur lieu de distribution.

Mais déjà, ils n'en peuvent plus des tournées à rallonge. Le plan « facteur d'avenir », signé l'an dernier, entérine le principe de l'auto-remplacement. En plus de leur tournée habituelle, les facteurs doivent se partager une tournée supplémentaire, la tournée sécable, les lundis, mardis et mercredis. Cette tournée supplémentaire est théoriquement assurée en fin de semaine par un « facteur qualité », c'est-à-dire un remplaçant. Comme ce remplaçant doit aussi remplacer les absences de ses collègues, il doit être lui-même remplacé par un fac-

teur « rouleur »... Et ce schéma d'organisation du travail, s'il est bien huilé sur le papier de ceux qui l'ont pensé, coince dans la pratique chaque semaine. Dès qu'il y a des malades, cela tourne à la catastrophe.

Les facteurs, même les plus expérimentés, finissent leur tournée de plus en plus tard et travaillent désormais tous les samedis. Quant aux remplaçants et intérimaires, ils terminent souvent très tard. D'ailleurs, de nombreux intérimaires et CDD embauchés partent écoeurés après quelques jours, voyant qu'ils ne viendront jamais à bout des tournées imparties.

Tout ce que la direction a trouvé à dire devant ces départs en série, c'est que ces jeunes ne sont pas « efficaces » !

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Treize semaines de lutte contre les licenciements

La lutte contre les 204 licenciements – la totalité des effectifs de production – programmés par la direction du groupe italien Merloni, propriétaire de Chaffoteaux, se poursuit depuis treize semaines. Entamée le 18 juin à l'annonce du plan de suppressions d'emplois, elle a pris la forme d'un blocage des stocks de produits finis, et aucune chaudière ni aucun chauffe-eau ne sont sortis de l'usine depuis trois mois.

Chaffoteaux, qui a compté jusqu'à 2 200 salariés au début des années 1980, a vu ses effectifs fondre au fil des plans dits « sociaux » et de la succession des patrons prédateurs, pour être réduits à 250 aujourd'hui, dont une grosse centaine se mobilisent vraiment lors des assemblées générales et des actions.

Pendant les vacances, il avait été décidé de mettre l'usine « sous surveillance », afin de ne pas permettre l'enlèvement du stock que les travailleurs considèrent à juste titre comme un « trésor de guerre » leur appartenant. Nous nous étions alors relayés par groupes de 20 à 40 tous les jours pour contrôler les portes d'accès et veiller à ce que la direction ne tente pas un coup de force pour récupérer machines et marchandises.

Au retour des vacances, il a été décidé de poursuivre le blocage de l'usine, mais sans faire la grève totale. L'assemblée générale du 17 août avait même décidé la reprise du travail mais avec maintien de piquets aux entrées. C'est donc sous la forme de débrayages d'une heure par équipe et par jour que ces piquets s'organisent depuis.

Bien que la direction du groupe ne nous livre presque plus de pièces et que la plupart des lignes de montage soient arrêtées, les patrons ont tout de même répliqué en envoyant un huissier afin de constater que le directeur ne pouvait plus tenir son poste. Nous avons en effet décidé que le directeur du site n'avait plus sa place dans l'usine et qu'il pouvait très bien rester à l'extérieur. L'occupation de l'usine se fait autour « d'ateliers » divers que les travailleurs animent, où chacun s'évertue à transmettre ce que les hasards des parcours professionnels nous ont fait

connaître, de la soudure à l'informatique en passant par la coiffure !

Tout cela ne nous fait pas oublier que nous sommes en lutte contre un groupe qui dégage des bénéfices, et qui veut quand même licencier. La procédure dite économique se poursuit et le groupe Merloni maintient l'intégralité de son plan de licenciements.

Les représentants des organisations syndicales CGT et FO ont été reçus au cabinet du ministre de l'Industrie les 15 et 16 septembre. Mais comme pour Molex, il leur a été dit que le gouvernement ne pouvait pas intervenir contre des patrons qui licencient. Personne ne se faisait d'illusion quant à l'attitude du ministère dont toutes les décisions, évidemment conformes à la politique de Sarkozy, sont favorables au patronat et aux classes riches.

Les membres du Comité central d'entreprise ayant donné lundi 28 septembre un avis négatif au volet économique, le contenu du plan social devrait être annoncé le mercredi 30. Les actions de blocage de l'usine continuent, et la lutte va devoir s'accroître. Les travailleurs sont décidés à faire payer cher à la famille Merloni sa volonté de leur supprimer leurs moyens de subsistance.

La lutte isolée d'une entreprise aux effectifs modestes pour interdire les licenciements est évidemment très difficile en l'absence d'une mobilisation générale du monde du travail. De même la possibilité d'une reprise dans le cadre du « climapôle », dont la CGT s'est fait le champion avec l'aide des collectivités locales de gauche, semble bien aléatoire. Il n'y a pour autant aucune raison pour que nous acceptions d'être jetés sans autre forme de procès avec les maigres indemnités légales. C'est pourquoi, en plus de diverses mesures de reclassement et de formation, nous réclamons une prime de licenciement de 100 000 euros. Personne ne veut rester sans solution et sans ressources, comme les travailleurs l'ont exprimé dans un cahier de revendications en circulation depuis le retour des congés.

Correspondant LO

À ne pas manquer

Le spectacle *La rosa blanca*, tragédie mexicaine montée par Maryse Aubert, est à nouveau programmé au Théâtre Aleph à Ivry-sur-Seine, du 6 au 18 octobre.

Les tarifs sont de 19 euros pour les adultes à plein tarif,

13 euros pour les tarifs de groupe, 10 euros pour les moins de 25 ans, les étudiants et les chômeurs.

Si vous retenez au nom de Lutte Ouvrière, vous pouvez bénéficier du tarif de groupe de 13 euros.

Il est de toute façon recommandé de réserver car les places partent vite.

Les réservations se font au : 01 43 90 11 11

Théâtre Aleph - 30 rue Christophe Colomb, 94200 Ivry

● **7 octobre**

Les manœuvres des dirigeants syndicaux **Le besoin vital d'une riposte unie**

Les dirigeants des confédérations syndicales ont tout fait pour priver de résonance l'initiative dite « interprofessionnelle » du 7 octobre, qui devait être la première riposte unitaire de quelque ampleur face aux agressions patronales et gouvernementales. FO, dès l'annonce de cette journée, a déclaré qu'elle n'en serait pas, sans rien proposer en alternative. Quant à la CGT, l'initiatrice de ce projet, elle en a été le principal démolisseur.

C'est Bernard Thibault qui a lui-même tenu à annoncer, pour bien cadrer le décor, qu'il n'y aurait aucun mot d'ordre ni aucune modalité arrêtés centralement, tout serait à voir localement. Histoire de bien doucher ceux qui pouvaient en espérer quelque chose. Puis les principales fédérations d'industrie de la CGT se sont totalement détachées de cette journée du 7 octobre, pour appeler à une journée CGT, dite décisive, de « défense de l'industrie » le 22 octobre, qui marque surtout la volonté de la direction de la CGT de s'affirmer comme « force de proposition » à côté du pouvoir et des patrons, en

sortant ses pseudo-solutions industrielles pour surmonter la crise. C'est grotesque, car ni le patronat ni l'État n'ont que faire de tout cela. Mais ce qui importe pour les bureaucrates syndicaux en mal de reconnaissance, c'est de détourner les travailleurs de la voie de la riposte. Leur seul souci semble d'être considérés comme des partenaires acceptables aux côtés des ennemis des travailleurs, pour participer à la gestion vaillante de la crise du système capitaliste.

À quelques jours du 7 octobre, il n'y avait pratiquement aucun mot d'ordre clair de la part de l'une ou l'autre des



Manifestation le 17 septembre devant la Bourse, à Paris.

fédérations syndicales, que ce soit dans le public ou le privé, les initiatives d'appel étant laissées aux secteurs locaux. Et à La Poste par exemple, où certains secteurs se sont montrés réactifs lors de la journée de grève du 22 septembre contre la privatisation, aucune initiative centrale n'a suivi.

Cette journée du 7 octobre est donc redevenue ce qu'elle était : une journée informelle de mobilisation internationale

« pour le travail décent », comprenez ce que cela veut dire. Bernard Thibault, après avoir volontairement oublié de parler de cette journée lors d'une longue interview à la télévision, ne s'en est brutalement souvenu que le mardi 29 septembre au matin sur RTL. Cette attitude lamentable des bureaucrates syndicaux, en particulier à la CGT, vise à répondre à leurs militants, qui ressentent l'absence de volonté

de leurs dirigeants de proposer quoi que ce soit de sérieux et de mobilisateur, en reportant la faute sur le manque de combativité des travailleurs.

Mais justement, la meilleure réponse serait un sursaut des travailleurs qui mettrait à bas les manœuvres démobilisatrices des dirigeants syndicaux. Les militants désireux de préparer une riposte à la hauteur des enjeux, les travailleurs conscients de la nécessité de riposter aux attaques actuelles et à celles qui se profilent, pourraient se servir de cette journée pour affirmer, là où ils le peuvent, leur volonté de riposter tous ensemble. Ceux qui le tenteront, en défendant cette perspective pour l'avenir, auront raison de le faire. Car avec, sans ou contre les bureaucraties syndicales, c'est la seule voie pour inverser le cours des choses pour l'ensemble du monde du travail.

Paul SOREL

● **Antilles**

Après la hausse des prix des carburants, **le mécontentement grandit**

L'annonce le 15 septembre, par la secrétaire d'État à l'Outremer Marie-Luce Penchard, de l'augmentation de 6 centimes des prix des carburants aux Antilles a provoqué un grand nombre de protestations. En premier lieu, de la part des représentants du LKP qui avaient signé, en Guadeloupe, l'accord mettant fin à la grève générale de février-mars 2009.

Cet accord prévoyait non seulement une augmentation des bas salaires de 200 euros, mais aussi le gel des loyers pendant un an et le gel du prix des carburants jusqu'à ce que la transparence soit réelle sur la méthode de calcul des prix de la Sara (Société antillaise de raffinerie), filiale de Total qui détient le monopole de l'approvisionnement en carburant.

Des protestations se sont également élevées dans les milieux politiques, venant notamment du président socialiste du Conseil régional de la Guadeloupe, qui estime que rien n'a encore été établi concernant la méthode de calcul des prix et des marges de la Sara.

Fin juin, l'Autorité de la concurrence notait d'ailleurs que les marges de distribution entre l'arrivée du carburant au port et la pompe avaient bondi de 44 % entre 2001 et 2008 en Guadeloupe. La même Autorité de la concurrence a également

lancé un pavé dans la mare en « découvrant » des prix majorés pour toutes les marchandises, de 50 % à plus de 100 %, sans que rien ne justifie de telles différences.

C'est dire donc que l'opacité est totale sur les agissements du petit groupe de possédants qui contrôlent les importations de tous les produits utiles aux besoins de la population. Les mêmes sont aussi actionnaires de la Sara ; ils sont à la fois importateurs de pétrole brut, importateurs de produits pétroliers déjà raffinés, qu'ils commercialisent dans des conditions que même l'administration préfectorale avoue ne pas bien comprendre et encore moins contrôler.

Même des représentants locaux de l'UMP ont estimé que ces nouvelles hausses sont prématurées ou maladroites, sachant très bien que le climat créé par la grève générale de février-mars est encore très vif.

On l'a d'ailleurs bien senti quand le LKP a annoncé qu'il ne laissera pas passer sans réagir les attaques et le non-respect des accords de mars 2009. L'opinion qu'il faut se faire respecter est largement répandue dans la population. Plusieurs meetings se sont tenus depuis la fin du mois d'août, dont l'un a rassemblé plus de deux mille personnes à Pointe-à-Pitre, en Guade-

loupe, tandis qu'à Fort-de-France, en Martinique, un meeting d'importance comparable se tenait quelques jours plus tard à l'appel du Collectif du 5 février.

Sur les deux îles les responsables syndicaux, ceux du LKP et du Collectif du 5 février ont décidé de préparer la mobilisation afin de réagir en temps utile, non seulement contre la décision péremptoire et injustifiée d'augmenter le prix des carburants, mais aussi sur d'autres manquements au respect des accords de mars 2009. C'est ainsi que ces organisations font remarquer qu'une partie des 200 euros, qui devait être versée par l'État, a été transformée en un versement trimestriel accordé après avoir rempli un formulaire compliqué, comprenant près de 130 rubriques ! Ce qui a pour résultat que, pour le trimestre passé, seule une minorité de salariés ont pu toucher cette aide de l'État, la majorité des dossiers ayant été rejetés, car non conformes.

L'accord prévoyait aussi la baisse des prix de plusieurs centaines de familles de produits, qui n'est pas réellement respectée ou est contrecarrée par la disparition des produits concernés dans les rayons des magasins.

Il faut ajouter qu'un certain nombre de patrons, particulièrement dans les petites entreprises,

ont décidé de ne pas appliquer l'accord sur les 200 euros, alors que celui-ci a été étendu depuis juillet 2009.

C'est contre tout cela qu'une riposte est en préparation.

En Guadeloupe, une campagne de meetings se déroule, rassemblant entre 200 et plus de 1 000 personnes selon les lieux. Dans de nombreuses entreprises, les syndicats ont appelé à des assemblées générales pour préparer cette riposte. Enfin, une manifestation est prévue le 3 octobre à Pointe-à-Pitre et

Fort-de-France, afin de faire le bilan de la mobilisation et lancer les étapes futures de la mobilisation.

Dans la population, parmi les travailleurs ou dans les quartiers, des militants sont interpellés pour savoir ce qui est prévu pour répondre aux attaques et à l'arrogance du gouvernement et des patrons. Il est donc certain que celles-ci ne passeront pas comme lettre à la poste.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

Cercle Léon Trotsky

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques

**Mercredi
14 octobre à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5^e**

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros